

- Analyse des contrôles de bagues couleurs de Spatules blanches *Platalea leucorodia* au parc du Marquenterre en 2018 et 2019. p.3
- 11^{ème} recensement national des colonies de Hérons et Aigrettes. Printemps 2020. Résultats pour la Picardie. p.7
- La reproduction de l'Oie cendrée *Anser anser* et de la Bernache du Canada *Branta canadensis* en Picardie. p.15
- Rassemblements postnuptiaux d'Œdicnèmes criards *Burhinus oedichnemus* en Picardie (Hauts-de-France) au cours de la période 2004-2019. Localisation, importance, phénologie, vulnérabilité. p.26
- Le Héron garde-bœufs : une espèce en pleine progression en Picardie. Mise au point après les dénombrements de la mi-janvier 2021. p.38



L'Avocette, un moyen de diffusion de l'information naturaliste pour l'Observatoire de la faune sauvage en Picardie. Depuis sa création en 1970, l'étude et la protection de la faune sauvage de Picardie sont les moteurs de Picardie Nature et l'objet principal de ses statuts. Depuis des années, des dizaines de bénévoles parcourent la région pour mieux connaître le statut des espèces de différents groupes faunistiques.

Chaque jour met un peu plus en évidence la nécessité de préserver ce qu'il reste de nature dans nos trois départements. Pour cela, l'association a décidé en 2009 de créer un observatoire de la faune sauvage en Picardie de manière à mieux cadrer et évaluer les politiques de conservation mises en place.

Les rôles de cet Observatoire :

- aider au recueil d'informations dans les domaines couverts par les différents réseaux naturalistes de l'association (actuellement 14 réseaux naturalistes : trame verte et bleue, amphibiens/reptiles, araignées, chauves-souris, coccinelles, criquets/sauterelles, libellules, mammifères terrestres, mammifères marins, mollusques, syrphes, punaises, oiseaux, papillons) par l'embauche de salariés qui aident à l'organisation fonctionnelle des réseaux de bénévoles et participent au travail de terrain pour des enquêtes régionales ou nationales;
- communiquer les informations naturalistes régionales auprès des décideurs et du grand public. C'est là qu'intervient notre revue naturaliste l'Avocette où vous trouvez les résultats de ces travaux. D'autres moyens existent aussi : publication d'atlas régionaux de répartition, mise à disposition de tous de données (non sensibles) grâce au site internet de l'association, participation à des colloques, rapports scientifiques...

L'observatoire de la faune sauvage et l'opération "faune et bâti" sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER - FSE pour la Picardie, l'État, le Conseil Régional des Hauts-de-France, les Conseils départementaux de l'Aisne et de l'Oise ainsi que les Agences de l'eau Artois-Picardie et Seine-Normandie.

Les actions menées par Picardie Nature sont également permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires.

• Sommaire

p. 3

- Analyse des contrôles de bagues couleurs de Spatules blanches *Platalea leucorodia* au parc du Marquenterre en 2018 et 2019.
Par Marion MAO et Philippe CARRUETTE

p. 7

- 11^{ème} recensement national des colonies de Hérons et Aigrettes. Printemps 2020.
Résultats pour la Picardie
Par Xavier COMMECY

p. 15

- La reproduction de l'Oie cendrée *Anser anser* et de la Bernache du Canada *Branta canadensis* en Picardie
Par Xavier COMMECY

p. 26

- Rassemblements postnuptiaux d'Œdicnèmes criards *Burhinus oedicanus* (Linnaeus, 1758) en Picardie (Hauts-de-France) au cours de la période 2004-2019.
Localisation, importance, phénologie, vulnérabilité
Par Thierry RIGAUX

p. 40

- Le Héron garde-bœufs : une espèce en pleine progression en Picardie.
Mise au point après les dénombrements de la mi-janvier 2021
Par Thierry RIGAUX

L'AVOCETTE, publication naturaliste de Picardie Nature - 233 rue Eloi Morel - 80000 AMIENS

www.picardie-nature.org contact@picardie-nature.org

Directeur de publication : Patrick THIERY - Rédacteur en chef : Xavier COMMECY

Comité de relecture : Didier BAVEREL, Xavier COMMECY.

Mise en page : Claire VANTROYS

Photo de couverture : Héron cendré - © Bertrand SEIGNEZ _ recadrée

Consultable sur le lien suivant : <http://picardie-nature.org/etude-de-la-faune-sauvage/rapports-publications/l-avocette/>

Date d'édition : avril 2021.

Dépôt légal : ISSN FR 0181-0782

Analyse des contrôles de bagues couleurs de Spatules blanches *Platalea leucorodia* au parc du Marquenterre en 2018 et 2019.

Par Marion MAO et Philippe CARRUETTE



Photo 1 : Spatules blanches *Platalea leucorodia* - © Bertrand SEIGNEZ

Le parc du Marquenterre est un lieu important pour les poses migratoires des Spatules blanches nichant au Nord Ouest de l'Europe (colonies de Belgique, des Pays Bas, d'Allemagne ou du Danemark). Il est surtout capital lors de la migration postnuptiale, notamment pour les juvéniles qui en font souvent leur première escale favorable pour une halte prolongée avant d'ensuite faire des arrêts plus au sud dans d'autres sites favorables comme le Golfe du Morbihan, les marais d'Olonne (Vendée), le Parc du Teich (Bassin d'Arcachon) ou les marais d'Orx (Landes)...

En migration pré-nuptiale, la remontée est plus rapide et le stationnement se concentre plus en Baie de Seine (Seine Maritime) pour ensuite rejoindre en direct les sites de nidification nord européens. Le parc du Marquenterre est aussi un lieu de reproduction important au niveau national (92 couples dans une pinède en 2019 ou 84 à 87 en 2020) ; c'est également un site d'hivernage des plus nordiques pour l'espèce (entre 30 et 40 oiseaux selon les années).

Pour ces années 2018 et 2019 un total de 179 bagues de couleurs différentes de Spatules ont été contrôlées par les guides naturalistes du parc du Marquenterre. C'est un nombre remarquable puisqu'habituellement de 40 à 50 bagues sont annuellement identifiées. Ce résultat est dû à une mobilisation accrue des guides du parc pour identifier correctement les codes couleur ou lire les marques gravées sur les bagues tout en les faisant partager avec le public sur le site. Un long et

fastidieux travail de coordination a aussi été effectué par Marion MAO pour que cet effort soit constant et que les informations soient transmises ensuite aux coordinateurs de baguage avec des bagues colorées ou gravées sur cette espèce ; on peut retrouver leur coordonnées à cette adresse :

https://www.cr-birding.org/colourprojects?tid_3=&tid_2=Platalea+leucorodia&tid=All&tid_1=All&tid_4=All&tid_5=All

Sur les 179 oiseaux identifiés : 20 viennent des colonies du nord de l'Allemagne, 6 des colonies danoises, 1 de Belgique ; 1 oiseau avait été bagué adulte en hivernage au Portugal et 1 bagué poussin en Camargue. Les 150 autres proviennent de 18 colonies des Pays Bas dont 34 de la colonie de Schiermonnikoog, une île de la mer des Wadden.

Dans les lignes suivantes nous découvrons une partie des vies de ces oiseaux et en apprendrons un peu plus sur eux et sur la diversité de leurs comportements. Ces lignes complètent ce que nous avons rapporté des lectures de bagues colorées sur cette espèce en 2015 (CARRUETTE 2016).

Les juvéniles

Ils forment nettement la génération majoritaire (36,30%) suivis par les oiseaux de 5 ans (10%) et ceux de 6 et 7 ans (6,7% chacun). Le site du Marquenterre est en effet, en ligne droite pour des oiseaux venant directement des colonies du Waddensee allemand à 580 km de distance et à 189 kilomètres pour les sites de nidification les plus au sud des Pays Bas.

C'est l'endroit idéal en matière de distance pour une première halte postnuptiale pour ces jeunes oiseaux qui n'ont pas l'expérience et la résistance des adultes et n'ont pas encore acquis la mémoire des lieux de halte migratoire. C'est aussi avec les baies de Somme et d'Authie un des premiers grands espaces peu urbanisés sur leur route avec une relative tranquillité en reposoir diurne et pour se nourrir. En migration estivale les groupes de spatules se nourrissent en effet dans les estuaires le soir venu, revenant le matin se reposer sur le parc du Marquenterre.

Les premiers juvéniles bagués ne sont pas repérés avant les 3 et 5 août pour ces deux années ; ces premières arrivées sont suivies d'un premier pic fin août et d'un deuxième beaucoup plus important dans la dernière décade de septembre.

La quasi des totalités des juvéniles restent entre 1 et 2 jours entraînés au départ par les adultes qui les accompagnent. Le stationnement prolongé le plus important est de 55 jours pour un oiseau arrivé le 26 août qui restera sur le parc jusqu'au 23 octobre 2019.

Les stationnements prolongés concernent surtout des juvéniles arrivant tardivement (souvent nés tardivement) peut être moins en lien fort avec des

adultes ou (et) plus faibles physiquement : un du 24 octobre au 24 novembre 2019, un du 19 octobre au 16 novembre 2019.

Les jeunes oiseaux nés dans les colonies danoises ont tendance à être observés plus tardivement en octobre.

Parfois, les lectures de bagues faites ailleurs permettent de suivre le reste du chemin de l'oiseau. Ainsi, un oiseau arrivé le 6 octobre au parc est noté le 17 octobre à Guérande (44) ; un autre, vu le 22 septembre 2018 est le 30 septembre 2018 à Pontevedra (Espagne).

Des oiseaux âgés.

Le plus vieil oiseau contrôlé sur ces deux années est un oiseau bagué poussin le 29 mai 1999 à Vlieland (Pays Bas), observé le 7 octobre 2019 au parc du Marquenterre. Durant ces 20 ans il n'a jamais été auparavant observé au parc et une seule fois en France le 9 septembre 2006 au parc du Teich dans le Bassin d'Arcachon.

C'est le même profil pour la Spatule marquée AN. Baguée le 5 juin 2001 elle est notée pour la première et unique fois au parc le 3 octobre 2019. Elle n'a jamais été vue sur d'autres sites en France et hiverne en Mauritanie où elle est régulièrement repérée, site d'hivernage qu'elle peut atteindre dès le 26 octobre.

L'oiseau marqué V4, bagué le 2 juin 2006 à Schiermonnikoog est noté une seule fois dans le parc le 22 septembre 2019 et n'a jamais eu d'autres signalement ailleurs qu'aux Pays Bas tout comme celui marqué V4 et bagué le 2 juin 2006, noté une seule fois au Marquenterre le 30 octobre 2019 montrant que les oiseaux les plus âgés et expérimentés peuvent très bien se passer d'escales en France notamment lorsqu'ils trouvent de bonnes conditions météorologiques de migration.

A l'inverse YaB/BLYf (cette combinaison de lettres indique les couleurs des bagues et leurs positions selon un code universel ; voir par exemple http://bague.lpo-anjou.org/code_BTO.htm pour le décodage), bagué le 14 juillet 2010 à Vlieland, il a été observé en France le 18 septembre 2014 à Chanteloup (Vendée), le 21 mars 2016 en estuaire de Seine et le 22 septembre 2018 au parc du Marquenterre.

Des stationnements prolongés.

Il n'y a pas que les juvéniles qui peuvent stationner longtemps sur le site. Des oiseaux plus âgés peuvent le faire notamment les immatures ou de jeunes adultes. Ainsi, un oiseau bagué en 2016 stationne du 26 juillet au 5 août 2019 et un autre bagué en 2012 stationne du 11 au 18 juillet 2016. Un oiseau bagué en 2014 stationne dans le parc du 21 au 29 septembre 2019. Cela correspond souvent à des périodes de conditions météorologiques défavorables pour la migration.

Les hésitations des sub-adultes.

YYfY/RaL est bagué le 7 juin 2012 au Pays Bas; il stationne dans le parc du 11 au 18 juillet 2016 mais le 8 août 2016 il est remonté aux Pays Bas où il est repéré.

YfGa/GYB bagué le 02/06/2014 à Markiezaat (Pays Bas) est présent au Parc du 27 mai au 3 juin 2017 puis remonte tardivement aux Pays Bas le 15 juin 2017.

Entre Dorset et Marquenterre.

AE, baguée poussin le 19 juillet 2006 comme femelle à Schiermonnikoog est observée au parc du Marquenterre du 1^{er} au 26 novembre 2006. Après avoir été observée aux Pays Bas le 12 septembre 2007 elle est notée dans le Dorset (sud-ouest de l'Angleterre) où elle hiverne du 9 novembre 2007 au 14 mars 2008. Le 25 septembre 2008 elle est au parc. Du 11 janvier au 7 février 2009 elle est de nouveau en Angleterre. Du 28 septembre 2009 au 10 octobre 2009 présente au parc ; elle finit par partir hiverner en janvier 2010 dans le Devon et nicher au printemps aux Pays Bas. Du 27 septembre au 3 octobre 2010, elle est au parc puis du 10 octobre 2010 au 11 janvier 2011 dans le Dorset à Poole Harbour. De 2012 à 2018 elle hiverne toujours dans le Dorset mais ne sera jamais remarquée sur le parc durant cette période. Elle retrouve le site les 1^{er} et 2 octobre 2019.

Des habituées du Marquenterre.

Deux exemples parmi les 12 habituées fréquentant le site quasiment chaque année :

* A8, baguée le 13 juin 2006 à Trischen en Allemagne. Elle s'arrête au parc du Marquenterre du 28 octobre au 26 novembre 2006; elle a le temps de bien mémoriser le site. Elle est revue le 6 octobre 2007. En 2008 elle s'arrête le 17 octobre en Loire Atlantique (44). Elle est notée au parc le 10 octobre 2009, puis du 1^{er} au 3 octobre 2010 et du 9 au 14 octobre 2011; encore le 29 septembre 2012 pour aller hiverner à chaque fois en Loire Atlantique. Il est intéressant de voir que le 28 septembre 2016 elle est en Loire Atlantique, qu'elle remonte jusqu'au parc où elle est vue le 6 octobre pour être revue en hivernage le 29 décembre 2016 à Bouin en Vendée. Elle sera de nouveau notée au parc du 3 au 14 octobre 2017, du 2 au 3 octobre 2018 et le 3 octobre 2019. Il est étonnant de voir cette convergence des dates au fil des années.

* aGL/RyfG, baguée le 14 juillet 2007 à Terschelling (Pays Bas) est notée pour la première fois dans le parc comme hivernante du 2 novembre 2007 au 9 janvier 2008. Elle est présente par intermittence du 23 avril au 12 octobre 2008 et du 10 juillet au 16 novembre 2009. Elle est présente au printemps 2009 sans preuve de nidification et hiverne en Loire Atlantique, comme en 2012 et 2013. En 2014, retour

dans le parc le 9 mars où elle est aussi présente du 26 juin au 6 juillet. Retour sur le site le 8 avril 2015 et le 17 octobre 2015 où elle va hiverner jusqu'au 11 mars 2017. Elle va nicher sur Ameland (Pays Bas) en 2017 pour revenir au parc en octobre 2017 sans hiverner. Retour dans le parc le 4 avril 2018; elle est dans la héronnière le 25 avril et le 28 juin sans preuve certaine de nidification. Elle est revue le 7 octobre 2018. Elle est à Ameland le 9 août 2019 et est notée au parc le 20 octobre 2019 sans qu'elle n'hiverné sur place.

Des oiseaux âgés observés une seule fois dans le parc du Marquenterre et en France.

C'est le cas de 20 oiseaux sur les 179 contrôlés, faisant penser que les spatules lors de leurs migrations peuvent traverser notre pays d'une seule traite, la plupart des sites habituels de pose étant très contrôlés par les lecteurs de bagues colorées.

Quelques exemples :

*GNfR/aRY, un mâle bagué poussin le 21 mai 2007 à Schiermonnikoog. On sait qu'il hiverne chaque année au Djoudj (Sénégal) qu'il atteint dès le 22 octobre en 2015 et 2017 et qu'il revient nicher sur sa colonie de naissance en mer des Wadden. Il n'a été noté qu'une seule fois en France pendant cette période de 13 ans, au parc, le 22 septembre 2019.

* V8, bagué le 24 mai 2006 à Schiermonnikoog, uniquement noté le 22 septembre 2019 au parc.

* V4, bagué le 2 juin 2006 à Schiermonnikoog, uniquement noté le 30 octobre 2019 au parc.

* TU, bagué le 5 juin 2001 à Terschelling, il hiverne chaque année à Pontevedra en Espagne où il peut être présent dès le 14 septembre; il n'a été observé qu'une fois en France pendant ces 20 ans, au parc, le 18 mars 2018.

* AS, bagué le 2 juin 2005 sur l'île d'Oland (Allemagne) et uniquement noté au parc le 25 mars 2018.

Un oiseau né en Camargue.

Cet oiseau a une bague marquée AJDN qui lui a été posée le 4 septembre 2014 au marais de Saint Seren (Tour du Valat). Le 14 décembre 2015 il est observé en Mauritanie au Parc National du Banc d'Arguin. Le 30 mai 2017 il est de retour en Grande Camargue. Il est noté au parc du 20 au 28 avril 2018. Le 10 mai 2018 il est sur la colonie de Ellewortsdyk aux Pays - Bas, montrant le lien entre les colonies d'Europe du nord et celle de l'ouest de la Méditerranée par les sites d'hivernage.

Il y avait déjà eu un oiseau né en Camargue vu dans le parc du Marquenterre : ALBS, bagué poussin le 10 juin 2014 dans les Bouches du Rhône sur la réserve départementale des Impériaux, ré-observé hivernant sur le Banc d'Arguin en Mauritanie quelques mois

plus tard. Sa trace fut ensuite perdue jusqu'à une nouvelle observation au parc du Marquenterre le 18 mai 2017.

Des oiseaux dans la colonie de reproduction du parc du Marquenterre.

Des oiseaux bagués sont régulièrement observés dans la héronnière où nichent jusqu'à 90 couples de Spatules blanches. Cela concerne surtout des oiseaux de 3 à 5 ans potentiellement nicheurs pour la première fois, sans que nous ayons obtenu de preuve certaine de nidification.

* BR/BGYf, bagué le 30 juillet 2014 à Den Oever (Pays Bas) est présent dans la colonie du parc le 25 juin 2018.

* RaYf/YLR, bagué le 20 juin 2014 à Den Oever est présent le 09/05/19 dans la colonie du parc.

* GfGG/aGP, bagué le 10 juin 2016 à Schiermonnikoog (Pays Bas) est observé le 28 juin 2019 dans la

héronnière.

* NfRP/aPR, bagué le 27 juin 2015 à Vlieland (Pays Bas) est noté dans la colonie le 21 mai 2019.

Une hivernante.

PNfG/aNG, baguée à Lebret (Pays Bas) le 16 juin 2017 est présente au Parc du 9 octobre 2017 au 4 janvier 2018 et du 25 août au 12 octobre 2018. Curieusement, elle remonte le 17 novembre 2018 pour hiverner à Prunje. Le 7 avril 2019 elle est toujours à Prunje et le 23 mai 2019 elle est au parc.

Bibliographie.

CARRUETTE P. (2016). Interprétation du suivi des Spatules blanches *Platalea leucorodia* baguées observées au Parc du Marquenterre (80) en 2015. *L'Avocette* 2016 40 (1) : 37 -38.

Marion MAO
Parc ornithologique
du Marquenterre

Philippe CARRUETTE
Canteraine,
80120 Rue
philippecarruette@baiedesomme.org

11^{ème} recensement national des colonies de Hérons et Aigrettes. Printemps 2020. Résultats pour la Picardie.

Par Xavier COMMECY

Le dernier recensement national de ces colonies a eu lieu en 2014 ; Picardie Nature avait comme les fois précédentes assuré la coordination régionale avec son réseau d'observateurs. Le bilan avait montré il y a 6 ans une baisse du nombre de colonies de Hérons cendrés (avec essentiellement une disparition des colonies de petite taille) par rapport à l'enquête précédente de 2007 (COMMECY 2014). Le nombre de couples nicheurs compté avait été relevé en diminution dans deux départements (- 36 % dans la Somme, - 44 % dans l'Aisne) mais en augmentation dans l'Oise (avec un faible nombre total de couples dans ce département ; les variations sont donc peu significatives). Les autres espèces reproductrices étaient restées localisées dans la région ; essentiellement dans la plaine maritime picarde. Quel allait être l'état de ces populations 6 ans plus tard ? Nous comptons bien sur ce nouveau recensement pour le savoir.

Certains avaient fait de premières prospections en février / début mars et prévoyaient de repasser plus tard en saison ; d'autres pensaient faire leurs relevés fin mars ou un peu plus tard... mais la Covid 19 et son confinement sont passés par là. Les deuxièmes passages prévus ont rarement pu être effectués et beaucoup de comptages ont été réalisés alors que les feuilles des arbres aient poussé, rendant ces comptages peu précis pour le nombre de nids relevés. D'autres colonies n'ont pu être visitées et des colonies nouvellement installées n'ont probablement pas été repérées (mais les nouvelles colonies regroupent généralement peu de couples).

Ce sont ces résultats, avec leurs imprécisions signalées, que nous présentons ici ; les participants sont nommément cités dans le texte et sont bien évidemment vivement remerciés pour leur inestimable participation à ce recensement.

Résultats 2020

Pour chaque colonie recensée sont indiqués : le nom de la commune, le lieu-dit, le nombre de nids comptés en 2020. Lorsque les données sont disponibles, ont été ajoutés le rappel des nombres de couples présents lors des précédents recensements nationaux et parfois, lorsque nous nous avons connaissance de ces informations, les valeurs obtenues pour les années entre l'année 2014 et ce printemps. Les caractéristiques de la colonie sont données en quelques mots et des commentaires sont apportés lorsque cela apporte un supplément d'information.

Les résultats sont présentés par ordre alphabétique des communes et par département. Une carte située en fin de ce bilan localise ces colonies.

Héron cendré *Ardea cinerea*

Somme :



Photo1 : Héron cendré *Ardea cinerea*
© Isabelle VIDAL

Aubigny : 2 nids. Découverte en 2015 forte alors de 5 nids puis de 6 nids en 2016... Cette colonie est localisée dans un marais en bordure du fleuve Somme (O. PLATEAU)

Amiens, parc zoologique de la Hotoie : 1 couple probable (2 nids en 2014) ; il n'a pas été possible de vérifier la reproduction mais au moins un couple était présent en début de printemps. Nids sur des Pins dans un parc urbain. (D. SCHILDKNECHT).

Aveluy : la colonie existe encore mais n'a pu être recensée cette année (environ 30 nids en 2014). (F. BAROTEAUX)

Blangy-Tronville : 3 nids (4 en 2014) sur des grands arbres de la vallée de la Somme. Colonie apparue en 2013. (X. COMMECY).

Boisfontaine : 19 nids (61 nids en 2014, 137 nids en 2007, 214 nids en 2000). Les nids sont sur de grands Hêtres et Châtaigniers d'un bois de plateau au dessus de la plaine maritime picarde. Quelle baisse dans les effectifs nicheurs ! Cette colonie était la plus grosse colonie pour l'espèce dans la région et est suivie depuis très longtemps ; c'est la colonie la plus ancienne connue ; elle est signalée dès le 19^{ème} siècle. Le recensement de cette colonie mixte (avec la reproduction de Hérons garde-bœufs, d'Aigrettes garzettes, de Grandes aigrettes et de Spatules blanches en plus des Hérons cendrés) a été réalisé par survol avec un drone (T. RIGAUX et F. MERANGER).

Boves, pont de Fouencamps : un maximum de 30 nids (29 nids en 2014, 49 nids en 2007). Les nids sont construits sur des Frênes et des Aulnes au sein d'un marais de la vallée de l'Avre. (A. BLONDELLOT, P. FIOLET, S. MAILLIER, X. COMMECY).

Bray-sur-Somme – Neuville-les-Bray : 9 nids (6 nids en 2014, 0 en 2007). Cette colonie, à cheval sur les deux communes, est installée sur des grands arbres d'un îlot en vallée de Somme (X. COMMECY).

Cappy, la Tourbière : 4 nids. Nouvelle colonie, en bordure d'un étang de la vallée de la Somme, trouvée après la période de nidification une fois les feuilles tombées (X. COMMECY).

Chipilly – Cerisy : 4 nids (5 nids en 2014, 3 en 2007). Cette petite colonie est localisée à cheval sur les deux communes dans des Frênes en bordure d'un étang de la vallée de la Somme. Le site accueille un dortoir de Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* en hiver ainsi que quelques nids de cette espèce au printemps (X. COMMECY).

Contoire, les Chanvrières : 10 nids (5 nids en 2014, colonie découverte en 2010). Les nids sont construits sur des Peupliers de la vallée de l'Avre. (P. ROYER & X. COMMECY).

Eclusier – Vaux : 17 nids (11 en 2014 et en 2007). La colonie s'est déplacée de quelques centaines de mètres et les nids restent sur des Aulnes d'un îlot d'un étang de la vallée de la Haute Somme (X. COMMECY).

Estréboeuf, ruisseau de Drancourt : 5 nids. Colonie découverte depuis la dernière enquête ; en plaine maritime picarde. Les nids sont dans des Aulnes (T. RIGAUX).

Frémontiers : 8 nids dans des grands peupliers. (R. FRANÇOIS).

Glisy : 12 nids en 2020 (31 nids en 2014. 62 nids en 2007). La colonie est installée sur des Peupliers

blancs et des Aulnes d'un marais de la vallée de la Somme. La baisse du nombre de nids continue ; la colonie avait même été désertée en 2018 (X. COMMECY).

Gratibus, les Catiches : 5 nids dans des Peupliers de la vallée de l'Avre. Nouvelle colonie depuis le dernier recensement national (P. ROYER).

Nampont, la canardière : 14 à 18 nids. Cette colonie du nord de la plaine maritime picarde, à la limite du département voisin du Pas-de-Calais (62) a été découverte depuis le dernier recensement national (RIGAUX 2020). Elle accueille aussi des nids de Hérons garde-bœufs, d'Aigrettes garzettes, de Grandes aigrettes et de Cigognes blanches. Elle est inaccessible à pied, localisée dans des propriétés privées – comme le laisse deviner le nom du lieu-dit – et visible uniquement de loin. Pour contrer ces difficultés, le recensement a été réalisé avec un drone, par survol à assez haute altitude pour ne pas déranger les oiseaux, ce qui explique, en plus de la date tardive des recensements (20 – 21 mai et 7 juin), après la pousse des feuilles, l'imprécision des comptages. Les nids sont sur des feuillus, probablement des Aulnes. (T. RIGAUX & F. MÉRANGER).

Péronne, Sainte Radegonde : 3 nids (6 nids en 2014, 32 nids en 2007, 51 nids en 2000). Les nids sur des grands Frênes d'un îlot dans un étang périurbain. C'est une colonie mixte avec des couples de Grands cormorans, d'Aigrettes garzettes et occasionnellement de Bihoreaux gris (X. COMMECY).

Saint-Quentin-en-Tourmont, parc ornithologique du Marquenterre : 47 nids (52 à 54 nids en 2014, 26 nids en 2007, 55 nids en 2000...). C'est une grosse colonie mixte où 7 espèces de grands échassiers nichent (voir les paragraphes spécifiques suivants pour les 4 autres ardéidés auxquels il faut ajouter 12 couples de Cigognes blanches *Ciconia ciconia* et 84 à 87 couples de Spatules blanches). Au total 206 à 209 nids de « hérons » au sens large (P. CARRUETTE).

Senarpont, Bois de Rotteleux : 15 nids valeur approximative étant donné les conditions de dénombrement (6 nids en 2014) dans un bois de feuillus en bordure de la vallée de la Bresle (J.B. MARQUE).

Treux, étang de pêche en bordure du village. 6 nids au minimum. Nouvelle colonie ; les nids sont sur de grands arbres dans la vallée de l'Ancre. (X. COMMECY).

Voyennes, étang de Monsieur : 5 nids (6 nids en 2014, 2 nids en 2007). La colonie qui s'est déplacée de quelques centaines de mètres depuis 2014 est située dans des grands arbres (Frênes ?) en bordure de la Somme canalisée (X. COMMECY).

Plusieurs **colonies**, en activité lors du recensement national précédent de 2014 (et parfois connues de longue date) ont été visitées ce printemps et ont montré qu'elles étaient **désertées**.
Il s'agit des sites de :

Buverchy : Cette petite colonie : 3 nids en 2014 dans des grands arbres en bordure de la vallée de la Somme, n'a pas été recherchée ce printemps. Elle n'est occupée que de manière épisodique et ne l'était pas en 2019 (X. COMMECY).

Hangest-sur-Somme (Bois de la Garenne). Colonie abandonnée depuis quelques années et non visitée en 2020 (6 nids en 2014, 19 nids en 2007, 33 nids en 2000). Les nids étaient sur de grands Hêtres d'un bois de plateau à quelques kilomètres de la vallée de la Somme (X. COMMECY).

Lanchères (Bois du Château) : la colonie a apparemment disparue (6 nids en 2014). (T. RIGAUX).

L'Etoile : la colonie elle était forte de 19 nids en 2014 ; le milieu n'a pas changé mais aucun héron cendré n'a été repéré à proximité (X. COMMECY).

Loeuilly, marais d'Outre l'Eau : 33 nids (minimum) en 2014. Nids dans des Saules des Aulnes et des Peupliers de la vallée de la Selle. Non visité ou non fonctionnel en 2020

Longpré-les-corps-Saints : la colonie a compté jusqu'à 48 nids occupés en 2007 puis a progressivement régressé (X. COMMECY).

Méricourt-sur-Somme : la colonie, qui ne comptait plus que 2 nids en 2014 a disparu suite à la coupe des arbres en 2020. (X. COMMECY).

Total départemental Somme :
213 - 217 nids pour 20 colonies

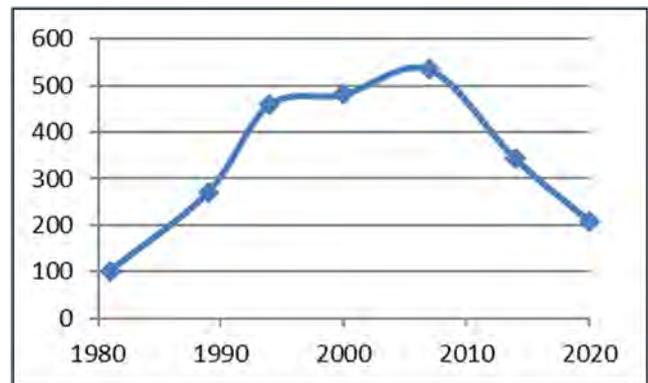
Année	Nb. Colonies	Nb. Couples	Taille moyenne des colonies
1981	101	3	34
1989	271	3	90
1994	459	7	66
2000	481	8	60
2007	535	20	26
2014	343	24	14
2020	213 - 217	21	11

Tableau 1 : Nombre de couples et nombre de colonies de Hérons cendrés dans le département de la Somme.

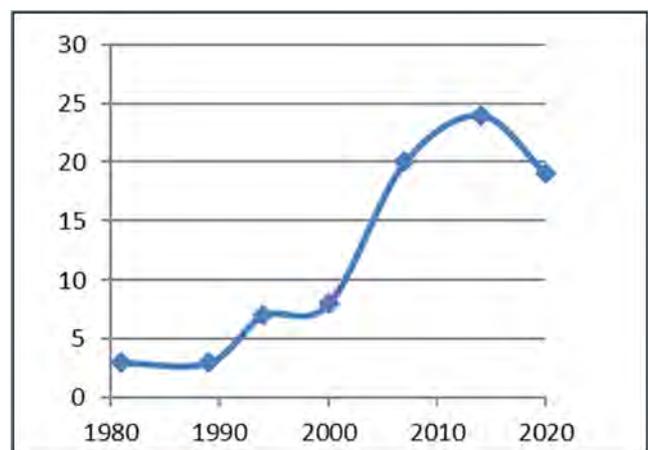
Les valeurs de ce tableau sont reprises sous forme de courbes plus lisibles. Respectivement :
Nombre de couples (1) ;
nombre de colonies (2) ;
taille moyenne des colonies (3).

1) Le nombre de couples reproducteurs continue à diminuer après la forte hausse entre les années 1980 et 2010.

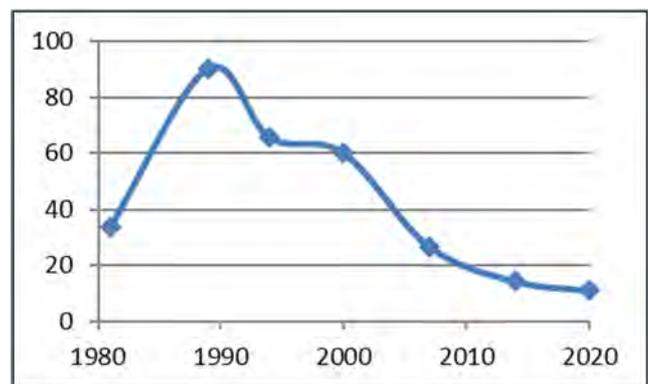
2) Le nombre de colonies diminue aussi, ce qui est nouveau. Depuis 1990, nous assistons à un éclatement des colonies qui faisait augmenter leur nombre et diminuer leur taille (3).



1 nombre de couples



2 nombre de colonies



3 taille moyenne des colonies

Même la colonie ancestrale de Boismont dans la plaine maritime picarde, connue depuis le 19^{ème} siècle et suivie régulièrement depuis la fin des années 1960, qui est passée d'une vingtaine de nids à plus de 100 en 1982 puis à plus de 200 en 1994 et maximum de 240 en 1999, retrouve son effectif des années 1970. Quelle chute !

Les hivers étant plutôt doux depuis des années, il ne faut pas chercher là une explication à cette baisse. Est-elle généralisée au pays ? Le bilan national nous le montrera.

Aisne :

Braye-en-Thiérache, la Corérie : 5 à 7 nids (8 à 10 nids en 2014) dans des Peupliers en surplomb d'étang. (D. GASCHET).

Condé-sur-Aisne, La Maissonette : 3 nids sur des Saules blancs en bordure de la rivière la Vesle. (3 nids en 2014, 11 nids en 2007, 5 en 2012) (R. KASPRZYK).

Chevresis-Monceau, La Grande Couture : 4 nids sur des Pins ; nouvelle colonie. Navrante histoire pour cette petite colonie située dans une propriété privée avec plan d'eau. En plein confinement le propriétaire a effectué un défrichage et coupé des arbres notamment deux pins morts ou presque sur lesquels étaient situés 3 nids. Malgré une intervention du maire de la commune, le propriétaire, chef d'une entreprise de BTP, a poursuivi son action. Ce cas de destruction a été signalé à l'OFB et une procédure a été diligentée ; toujours en cours... (R. KASPRZYK).

Fontenoy, Port – Fontenoy : 18 nids (41 nids en 2014, 14 en 2010, 58 en 2007, 24 en 2002, 24 en 2000, 22 en 1994) dans des grands Saules blancs en bordure d'une gravière (R. KASPRZYK).

La Fère, les Dames : 2 nids. Nouvelle colonie depuis le dernier recensement national ; elle comptait 6 nids en 2018 et 3 en 2019. Les nids sont dans des Saules d'une zone humide chassée avec présence de Grands cormorans nicheurs (B. SEIGNEZ)

Lesquielles-Saint-Germain, Bois de Robbé : 45 nids (5 nids en 2014, 46 en 2007, 13 en 2000). Il s'agit là d'un effectif minimal, le comptage étant difficile et il n'a pu être réalisé qu'un seul passage en mars (F. COCHON).

Muret et Crouette, Crouette : 6 nids au minimum. Nouvelle colonie dans un bois de feuillus localisé dans ce complexe d'étangs. (V. VAROQUEAUX)

Origny-Sainte-Benoîte, Neuville : 10 nids sur des saules argentés ; nouvelle colonie (F. COCHON).

Saint-Quentin, réserve naturelle des marais d'Isle : 25 nids (24 nids en 2014, 40 en 2007, 44 en 2000, 10 en 1994). Nids sur des Peupliers (D. BAVEREL).

Watigny : 1 nid, mais apparemment abandonné en cours de reproduction. Cette petite « colonie » repérée en 2014 – 1 nid déjà – est irrégulièrement occupée. Le nid est sur un Chêne en bordure d'un massif forestier humide (la forêt domaniale de Saint Michel) proche d'un petit étang (D. GACHET).

Quelques colonies occupées en 2014 ont été vérifiées et constatées abandonnées depuis. Il s'agit des sites de :

Fonsomme : (1 nid en 2014) (D. BAVEREL).

Soissons – La Croisette
(5 nids en 2014) (R. KASPRZYK).

Vadencourt : (1 nid en 2014). (D. BAVEREL).

Vénérolles : colonie apparemment disparue (4 nids en 2014). (F. COCHON).

Une colonie connue en 2014 n'a pu être visitée ce printemps par indisponibilité ou abandon des observateurs. Nous ne savons pas si elle est encore en activité. Il s'agit du site de **Dury**, marais de la Sommette : 8 à 10 nids (10 nids en 2007). Nids dans des Aulnes.

Total départemental Aisne:

119 - 121 nids en 10 colonies.

Année	Nb. Couples	Nb. Colonies	Taille moyenne des colonies
1989	?	1	?
1994	78	7	11
2000	81	3	27
2007	223	10	22
2014	125	13	9.5
2020	119 - 121	10	12

Tableau 2 : Nombre de couples et nombre de colonies de Hérons cendrés dans le département de l'Aisne.

Dans ce département aussi la baisse du nombre de couples nicheurs continue et celle du nombre de colonies se fait aussi remarquer et les conditions particulières du dénombrement de ce printemps ne peuvent l'expliquer.

Oise :

Boulogne-la-Grasse, Château de Bains : 3 nids (8 nids en 2014). Les nids sont construits dans des Aulnes en bordure d'un petit étang dans un parc privé avec prairies et bocage au beau milieu des zones de grandes cultures. (P. ROYER).

Goincourt, Les Trois Pucelles : 10 nid (1 à 3 en 2014). Nids localisés dans des Peupliers noirs d'une zone marécageuse en vallée de l'Avelon à proximité d'une habitation occupée (F. BOUCHINET).

Pont-Sainte-Maxence, domaine de Villette : 3 nids (10 nids en 2014). Le nombre de nids avancé doit être considéré comme un minimum, les conditions de comptage n'étant pas bonnes à la date du passage (8 juin), les feuilles des feuillus sur lesquels sont installés les nids faisant écran (P. MALIGNAT).

Sacy-le-Grand, le pré Saint Jean : 2 nids dans des Peupliers en bord d'étang (P. MALIGNAT). La colonie de **Saint-Martin- Longeau** voisine ne semble pas plus active (6 nids en 2014) ; déplacement de cette colonie ?

Saint-Pierre-es-champs, Petit Bretel : 1 nid (2 nids en 2014, 6 en 2007, 2 en 2011, 6 en 2012, 3 en 2013). Les nids sont sur un Frêne dans le fond de la vallée de l'Epte avec des prairies humides et une ancienne tourbière (H. DE LESTANVILLE).

Thury-en Valois : 1 nid, nouvelle colonie (H. DE LESTANVILLE).
La colonie repérée en 2014 à **Chevrières** n'a pas perduré.

Total départemental Oise:

20 nids pour 6 colonies.

Année	Nb. Couples	Nb. Colonies	Taille moyenne des colonies
1989	1	1	1
1994	2	2	1
2000	0	0	0
2007	20	2	10
2014	39	6	6.5
2020	20	6	3.3

Tableau 3 : Nombre de couples et nombre de colonies de Hérons cendrés dans le département de l'Oise.

Stabilité du nombre de colonies dans ce département qui en accueille le moins parmi les trois suivis mais baisse du nombre de couples et de la moyenne de couples par site.

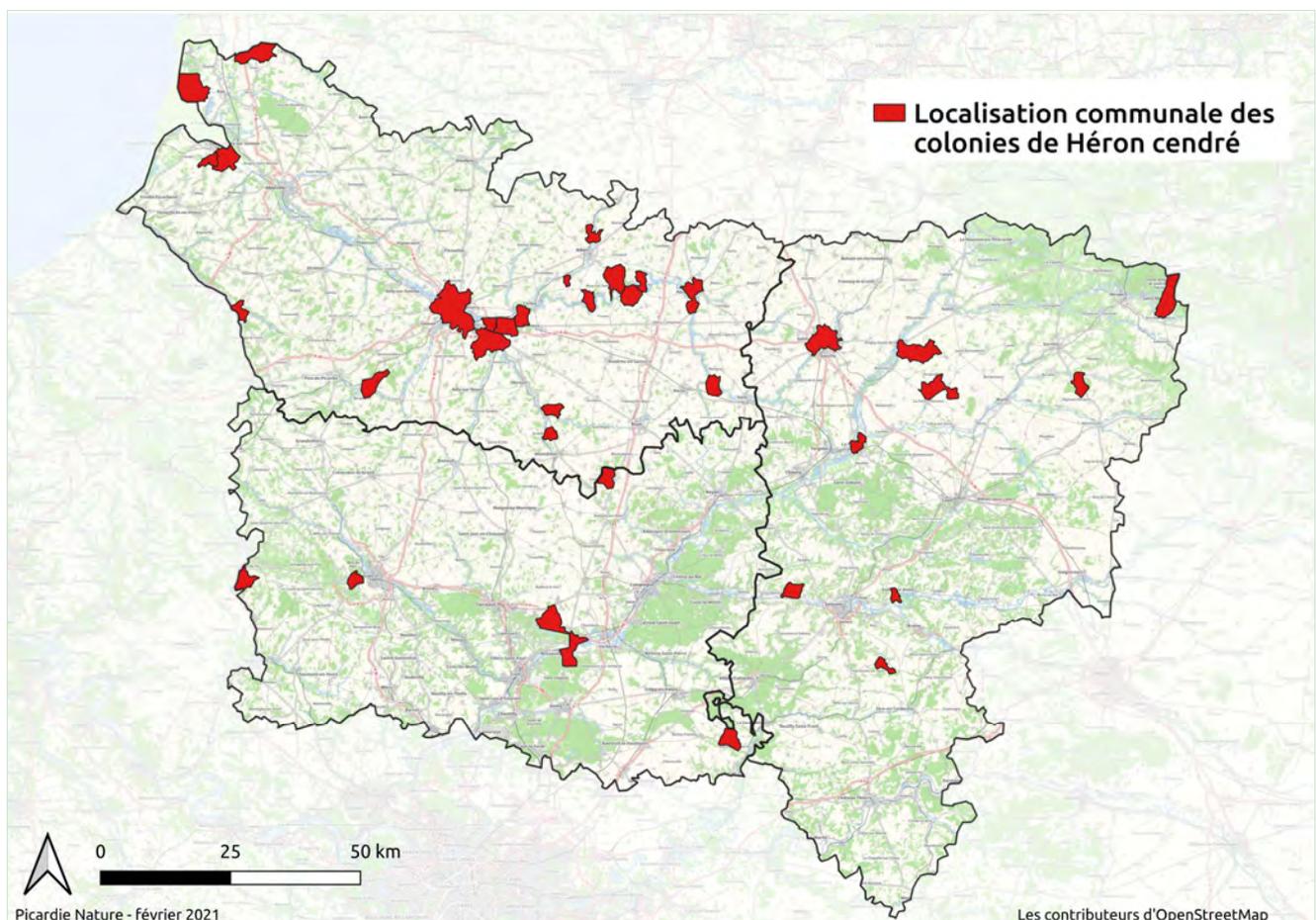
Total régional Picardie :
348 à 350 nids en 36 colonies en 2020.

Année	Nb. Colonies	Nb. Couples
1968	1	19
1974	1	30
1981	3	101
1985	3	209
1989	7	282
1994	15	538
2000	11	562
2007	32	807
2014	43	517
2020	36	352 - 354

Tableau 4 : Nombre de colonies et de couples de Hérons cendrés nicheurs en Picardie.

Les conclusions établies à la suite de la précédente enquête de 2004 sont confirmées : baisse du nombre de couples et baisse du nombre de colonies de Hérons cendrés nicheurs dans la région Picardie.

Cette baisse est peut-être très légèrement moins importante que ce qui apparaît à cause des conditions de dénombrement du printemps qui ont pu empêcher quelques couples ou quelques petites colonies d'être repérés.



Carte 1 : Localisation des colonies de reproduction du Héron cendré en Picardie.

Grande aigrette *Casmerodius alba*



Photo 2 : Grande aigrette *Casmerodius alba*
© Jean-Baptiste BARNOUD

Somme :

Boismont : 4 nids (7 nids en 2014, 3 nids en 2007, première année de reproduction). (F. MERANGER & T. RIGAUX).

Deux nouveaux sites de reproduction, en plaine maritime picarde, accueillent maintenant la reproduction de cette espèce.

Nampont : 10 à 12 nids. (F. MERANGER & T. RIGAUX).

Noyelles-sur-Mer : 13 nids. (F. MERANGER & T. RIGAUX).

Malgré de nombreux indices régulièrement rapportés en divers endroits, comme des individus à bec noir séjournant tardivement, il n'a pas encore été prouvé la reproduction de cette espèce en dehors de la plaine maritime picarde.

Total régional :

3 colonies, 27 – 29 nids.

Année	Nb. Colonies	Nb. Couples
2000	0	0
2007	1	3
2014	1	7
2020	3	27 - 29

Tableau 2 : Nombre de colonies et de couples de Grandes aigrettes nicheurs en Picardie.

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

Somme :

Boismont : 13 nids (22 nids en 2014, 7 nids en 2007, 17 en 2000). L'espèce niche depuis 1996 (3 couples) dans ce bois. (F. MERANGER et T. RIGAUX).

Saint-Quentin-en-Tourmont, parc Ornithologique du Marquenterre : 49 nids (65 à 70 nids en 2014, 130 nids en 2007, 60 en 2000) (P. CARRUETTE).

Trois nouveaux sites de reproduction, deux en plaine maritime picarde et aussi un en dehors du littoral accueillent aussi la nidification de cette espèce en 2020.

Nampont : 7 à 12 nids (F. MERANGER & T. RIGAUX). Incertitude liée à une confusion possible de certains individus avec des Hérons garde-bœufs, vu la hauteur de survol avec le drone.

Noyelles-sur-Mer : 2 à 7 nids. Les nids sont sur des Saules (F. MERANGER & T. RIGAUX). Incertitude liée à une confusion possible de certains individus avec des Hérons garde-bœufs vu la hauteur de survol avec le drone.

Péronne, Sainte Radegonde : 5 nids (X. COMMECY). Premier site de reproduction continental de l'espèce qui avait déjà été occupé de manière intermittente par un ou deux couples depuis le dernier recensement national de 2014.

Total régional :

Cinq sites de reproduction connus ; 77 à 87 nids. Stabilité donc du nombre de couples reproducteurs en plaine maritime picarde malgré la multiplication par deux du nombre de sites de reproduction dans ce secteur.

Année	Nb. Colonies	Nb. Couples
2000	2	77
2007	2	137
2014	2	87 - 92
2020	5	77 - 87

Tableau 3 : Nombre de colonies et de couples d'Aigrettes garzettes nicheurs en Picardie.

Héron bihoreau *Nycticorax nycticorax*

Somme :

Saint-Quentin-en-Tourmont, parc ornithologique du Marquenterre : 2 nids (comme en 2014 et 2007, 8 en 2008, 3 en 2009 et 2010, 2 en 2011, 2012 et 2013) (P. CARRUETTE).

Il n'a pas été repéré de reproduction cette année à Péronne, Sainte Radegonde où occasionnellement un à trois couples s'installent.

Héron garde bœufs *Bubulcus ibis*



Photo 3 : Hérons garde bœufs *Bubulcus ibis*
© Henry DE LESTANVILLE

Somme :

Saint-Quentin-en-Tourmont, parc ornithologique du Marquenterre : 12 nids (4 nids en 2014, 27 en 2007, 6 ou 7 en 2000). Cette année encore, des couples (6) réalisent une seconde couvée.

La première reproduction du Héron garde-bœufs dans notre région date de 1992. Entre le recensement national de 2014 et celui-ci, le maximum observé a été de 14 nids. L'espèce a des effectifs reproducteurs très fluctuants en relation avec les conditions climatiques hivernales. (P. CARRUETTE).

Trois nouveaux sites de reproduction, tous en plaine maritime picarde, accueillent maintenant la nidification de cette espèce.

Boismont : 4 nids. (F. MERANGER & T. RIGAUX).

Nampont : 10 à 20 nids. (F. MERANGER & T. RIGAUX).

Noyelles-sur-Mer : 32 à 47 nids. (F. MERANGER & T. RIGAUX).

Les fourchettes d'effectifs indiquées tiennent au risque de confusion possible avec des nids d'Aigrettes garzettes vue la hauteur de vol choisie pour l'acquisition d'images avec le drone.

Total régional :

4 colonies, 58 à 83 nids.

Année	Nb. Colonies	Nb. Couples
2000	1	6 - 7
2007	1	27
2014	1	4
2020	4	58 - 83

Tableau 4 : Nombre de colonies et de couples de Hérons garde bœufs nicheurs en Picardie.

Spatule blanche *Platalea leucorodia*



Photo 4 : Spatule blanche *Platalea leucorodia*
© Michaël GUERVILLE

Bien que non spécifiquement recherchée dans cette enquête nationale, nous reprenons les résultats obtenus pour cette espèce de grand échassier dont les couples reproducteurs sont tous dans des colonies mixtes avec les ardéidés recherchés.

Somme :

Boismont : 28 couples repérés pour un minimum de 22 nids occupés ; ils sont établis principalement dans les hêtres mais aussi dans les châtaigniers (min 5 nids) (8 nids en 2014). La reproduction est connue en ce site depuis 2007 (F. MERANGER & T. RIGAUX).

Saint-Quentin-en-Tourmont, parc ornithologique du Marquenterre : 84 à 87 nids (77 à 83 nids en 2014, 25 à 27 en 2007) (P. CARRUETTE). L'installation en ce site date de 2000 (6 couples).

Nampont : 6 nids. Cette colonie, la troisième connue dans la région, s'est installée depuis le dernier recensement national de 2014. (RIGAUX 2018). (F. MERANGER & T. RIGAUX).

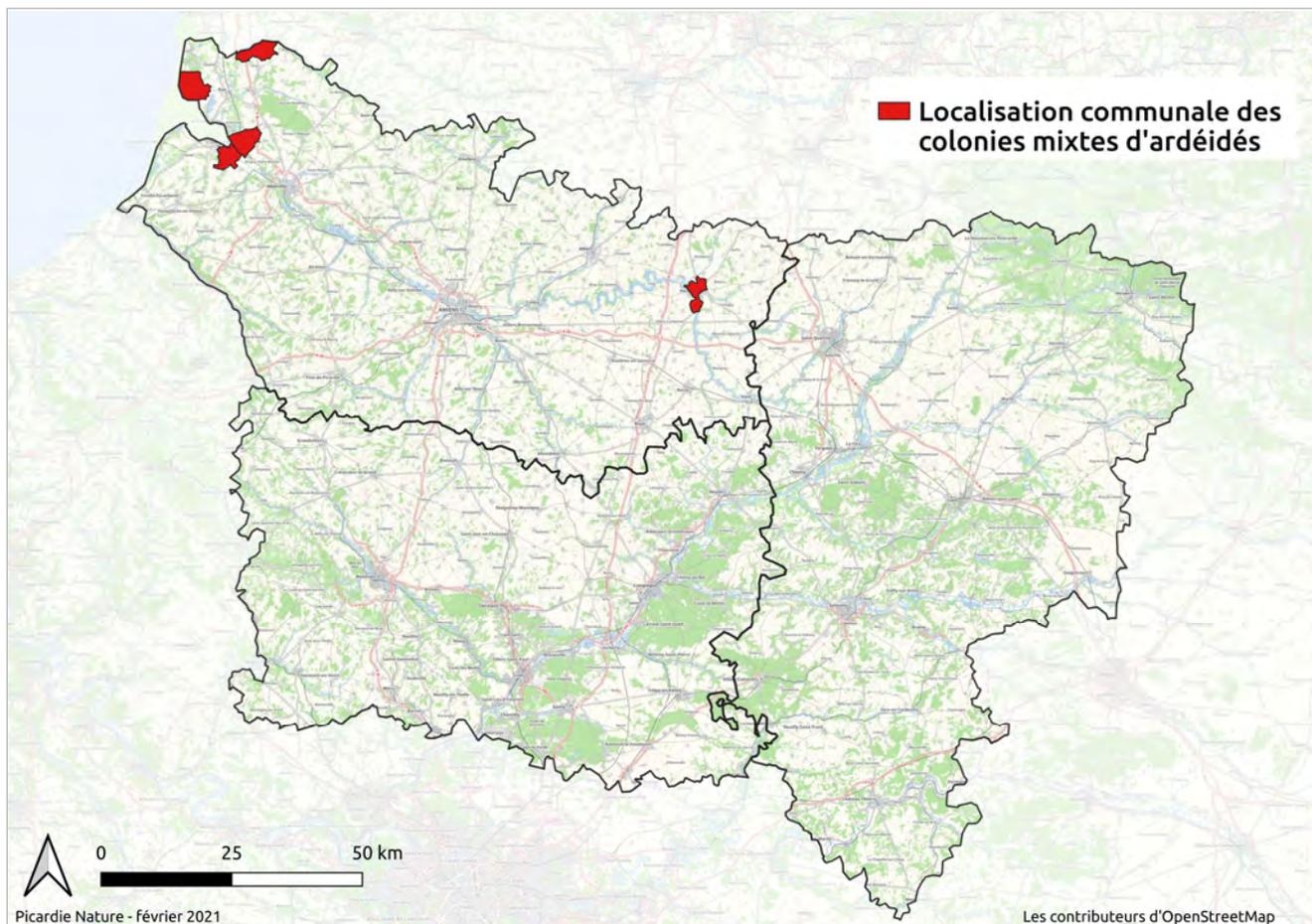
Total régional :

3 colonies, 112 à 115 nids.

Effectifs nicheurs en augmentation depuis 2014.

Année	Nb. Colonies	Nb. Couples
2000	0	0
2007	2	27 - 29
2014	2	85 - 91
2020	3	112 - 115

Tableau 5 : Nombre de colonies et de couples de Spatules blanches nicheurs en Picardie.



Carte 2 : Localisation des colonies mixtes d'ardéidés en Picardie.

Bilan

Si le nombre de couples nicheurs de Hérons cendré diminue fortement, pour les autres ardéidés, le nombre de colonies augmente en particulier dans la plaine maritime picarde avec une augmentation forte du nombre de couples nicheurs de Grandes aigrettes et de Hérons garde-bœufs (et de Spatules blanches) et plus modérée d'Aigrettes garzettes. Dans le même temps, une succession d'hivers doux ou peu rigoureux permettent un hivernage local de plus en plus conséquent de ces oiseaux. On peut penser qu'il y a une relation entre ces deux faits mais cela n'explique la diminution du nombre de couples de Hérons cendrés.

Bibliographie

- COMMECY X. (2014). 10^{ème} recensement des colonies de Hérons et Aigrettes. Printemps 2014. Résultats pour la Picardie. *L'Avocette* 2014 – 38 (2) p. 56 – 59.
- RIGAUX T. (2018). Une nouvelle colonie de reproduction de Spatules blanches *Platalea leucorodia* en Picardie (Hauts-de-France) en 2017. *L'Avocette* 2018 – 42 (1) p. 61.
- RIGAUX T. (2020). Une colonie de reproduction de Grands échassiers remarquable en basse vallée de l'Authie (Nampont, Somme) : synthèse des principales informations relatives à la période 2017-2019. *L'Avocette* 2020 – 45 (1) p. 3 – 7.

Xavier COMMECY
4 place Godailler Decaix
80800 Gentelles
xavier.commecy@wanadoo.fr

La reproduction de l'Oie cendrée *Anser anser* et de la Bernache du Canada *Branta canadensis* en Picardie

Par Xavier COMMECY



Photo 1 : Oie cendrée. Le Crotoy, 8 juin 2014
© Bertrand SEIGNEZ



Photo 2 : Bernache du Canada. © D BOYS

Pourquoi s'intéresser à la reproduction de l'Oie cendrée et encore plus à celle de la Bernache du Canada dans nos trois départements picards ?

« C'est de la volaille de basse-cour » pensent certains ! « D'ailleurs je ne les note même pas systématiquement sur mes carnets quand j'en rencontre » disent d'autres.

Oui, peut-être. Mais nombre de ces oiseaux, évidemment d'origine captive, après qu'ils se soient échappés d'élevages ou qu'ils aient été volontairement relâchés sont laissés volants et leurs jeunes sont volants aussi et ils mènent une vie semblable à celle d'oiseaux sauvages, colonisant parfois de nouveaux territoires ; on parle alors de population férale.

Qui sait si dans quelques dizaines d'années ces oiseaux ne seront pas aussi fréquents et familiers que le sont aujourd'hui le Cygne tuberculé *Cygnus olor* ou le Faisan de Colchide *Phasianus colchicus* ? Deux espèces qui pas plus que ces deux concernées par

cet article ne sont d'origine locale mais sont eux aussi issus d'individus relâchés... et pourtant elles comptent pourtant parmi les espèces les mieux connues du public non ornithologue.

Il nous a semblé important de faire un point sur la situation reproductrice de ces deux espèces, abondamment gardées en captivité (par les chasseurs pour servir d'appelants pour la première ; à des fins ornementales pour la seconde) et qui progressivement s'installent comme oiseaux reproducteurs chez nous.

D'ailleurs, sur ce principe, des enquêtes nationales sur de nombreuses espèces férales sont régulièrement organisées (DUBOIS 2015 par exemple). Picardie-Nature a coordonné en son temps ces enquêtes au niveau régional mais les bilans locaux n'ont pas paru.

Dans la suite du texte, nous avons utilisé les abréviations habituelles :

c. : couple ; J. : juvénile ; p. : poussin/ pullus.

Exemple, 1 c./3 J. = 1 couple accompagné de 3 juvéniles.

Oie cendrée

L'espèce se reproduit, à l'état « sauvage » de l'Islande à la Scandinavie et à l'Europe centrale pour la sous-espèce *A. a. anser* ; dans le sud-est de l'Europe et en Asie pour la sous-espèce *A. a. rubirostris*.

Au niveau national, l'Oie cendrée est considérée comme un nicheur rare : 176 à 212 couples en 2012 (DUBOIS 2015) alors que c'est une migratrice abondante aux deux passages et qu'environ 15 000 individus hivernent en 2020 (en déclin modéré entre 2009 et 2020 après une forte augmentation entre 1980 et 2000), principalement au lac du Der – Chantetocq, en Camargue, en Dombes.... (SCHMALTZ & al. 2020).

La reproduction de l'Oie cendrée en Picardie.

Département de la Somme, en dehors de la plaine maritime picarde

(Observations de l'auteur, sauf indication).

Avant que les premières reproductions d'oiseaux volants ne soient repérées, les données obtenues au cours des mois de mai, juin et juillet sont considérées comme relatives à des oiseaux domestiques et ne sont pas reprises ici. Sont ensuite listées les observations d'adultes volants ou non, uniquement s'ils sont accompagnés de jeunes.

2007, à **Éclusier-Vaux**, vallée de la Somme, 2 adultes avec des bagues d'élevage mais parfaitement volants sont vus en compagnie de 3 poussins dans un étang le 24 juillet.

2009, autour du « château » de **Méricourt-sur-Somme** des Oies cendrées laissées volantes sont lâchées pour tondre une grande pâture/pelouse en bordure du marais : 124 y sont repérées en janvier. Ces oiseaux sont présents toute l'année en liberté et 3 couples se reproduisent et donnent : 3 et 2 X 4 poussins vus le 14 juin.

D'autres Oies cendrées, probablement issus de ce groupe de relâchées, sont vues ce même jour accompagnées de poussins dans des communes voisines de la moyenne vallée de la Somme : à **Chipilly** (1 c./4 p.) et à **Sailly-Laurette**(1 c./7 p.).

Une autre famille forte de 7 poussins est vue en haute vallée de la Somme à **Voyennes** (Buny) le 11 avril.

2010, 5 familles sont de nouveau repérées à **Méricourt-sur-Somme**, 2 avec 9 jeunes, 2 avec 6 jeunes et 1 avec 3 le 14 juin (la famille de 3 poussins avait déjà été repérée le 25/05) (T. Hermant et S. Legris).

Les années suivantes, une population reproductrice férale va se maintenir dans ce secteur ; les informations sont reprises dans un tableau ; il n'y a pas eu de recherche intensive de ces couples mais nous avons effectué au moins un passage chaque année dans le secteur. Parfois des jeunes oiseaux au phénotype peu ressemblant avec le phénotype

	Méricourt/Somme	Chipilly	Sailly-Laurette	Eclusier-Vaux	Cerisy	Bray/Somme
2009	3 (11)	1 (4)	1 (7)			
2010	5 (33)					
2011	8 (31)					
2012	3 (11)					
2013	4 (19)		1 (3)			
2014	5 (13)		2 (7)			
2015	3 (6)			1		
2016	5 (22)				3 (18)	2 (7)
2017	7 (28)					
2018	3 (20)		2 (7)			1 (3)
2019	8 (35)		2 (5)			
2020	6 (18)		3 (11)			

Tableau 1 : Oies cendrées en moyenne vallée de la Somme. Nombre de couples (nombre de jeunes)

sauvage (grandes plages blanches dans le plumage) apparaissent, rappelant leur origine domestique.

D'autres familles sont repérées en d'autres sites sans que jusqu'alors elles n'y fassent souche.

2011, à Bertangles : 3 ad. et 5 p. le 15 mai (T. RIGAUX) ; considérées par l'auteur comme issues d'Oies domestiques.

Estrées-Mons : 1 c. avec 1 p. dans la mare du centre du village ; oiseaux considérés comme oiseaux domestiques par l'auteur.

Méricourt-l'Abbé : des adultes et des jeunes dans le marais, considérés comme plus ou moins domestiques par l'auteur (O. PLATEAU).

2015, Eclusier-Vaux : 1 c. le 11 juin.

2016, Amiens : 1 c. /3 p. le 1 mai (R. Jourde) dans un parc urbain ;

Bray-sur-Somme : 2 c. /7 p. (3 et 4) le 28 mai.

2017, Picquigny : 1 c. /3 j. le 30 mai (S. LEGRIS) ; considérées comme domestiques par l'auteur.

2020, Conty : 1 c. avec 1 j. le 27 mai ; les oiseaux sont très peu méfiants, s'approchant des observateurs pour avoir à manger, preuve que ce sont des échappés de captivité qui se reproduisent (H. BRAULT & R. FRANÇOIS).

On peut remarquer qu'en dehors du secteur de la moyenne vallée de la Somme, les cas rapportés restent en nombre limité.

Département de la Somme, plaine maritime picarde, en dehors du parc ornithologique du Marquenterre.

2003, 1c./5 p. à **Boismont** (Beauvisage) le 15 juin (X. COMMECY) ; 1c./8 J. à Cayeux-sur-Mer (Hable d'Ault) le 18 mai 2003 (P. DECORY)

2017, 1 c./6 J. à **Noyelles-sur-Mer** (chalet de Blanquetaque) le 14 mai (M. GUERVILLE, F. MERANGER, T. RIGAUX & F. VEILLE).

2019, 1 c./6 p le 9 juin à **Rue** (X. COMMECY). Un adulte est blanc ; l'origine domestique est certaine mais les oiseaux sont bien volants.

Étonnamment peu de reproductions ont été rapportées alors que des individus de cette espèce sont retenus en captivité dans chaque parc ou presque des innombrables huttes de chasse de ce secteur.

Plaine maritime picarde, parc ornithologique du Marquenterre.

De 1973 à 1993 la majorité des données sur le parc concernent les mouvements migratoires de février mars et d'octobre-novembre sans beaucoup de reproduction. Michel JEANSON (créateur du parc ornithologique) a lancé dès **1973** un projet de réintroduction avec un lâcher d'oiseaux de la sous-espèce *rubirostris* amenant une reproduction en **1974** et **1975**.

Presque toutes ces oies ont quitté le site début **1976** et un seul couple se reproduit en **1977** (avec semble-t-il un oiseau sauvage *A. a. anser* et un oiseau issu de l'apport de 1973 *A. a. rubirostris*).

En **1979** sept couples provenant d'œufs (pondus par des oiseaux de la sous-espèce *anser*) amenés du Danemark et incubés artificiellement ont donné 19 jeunes. La reproduction continue quelques années : 10 couples en **1980**, 6 couples en **1981**, 4 en **1982**, 3 en **1984** et **1985**, 4 en **1986** mais aucune par la suite et la population progressivement s'éteint.

En **1992** un apport supplémentaire de jeunes oiseaux (32) est fait avec des oiseaux issus du Zwin en Belgique et 6 couples nichent ; 3 réussiront et produiront un total de 12 pulli. La population va augmenter lentement jusqu'en 1996 avec un faible taux de survie des jeunes. En **1997**, 17 couples s'installent avec la maturité des oiseaux « belges » produisant 48 jeunes à l'envol.

En **1998** 18 couples s'apparient et 13 produiront 64 pulli soit une moyenne de 4,92 par couple ayant des poussins. Les clôtures anti-prédateurs installées sur le parcours pédagogique vont permettre une survie plus forte des femelles au nid et des oisons face à la prédation du Renard roux *Vulpes vulpes*.

2002 est une année « phare » de la reproduction avec 56 couples et 230 pulli nés, soit une moyenne de 5,47 par c. ayant des poussins ; c'est la plus forte productivité connue sur le site.

En **2005** 51 couples tentent de se reproduire, 44 couvées réussissent totalisant une production de 217 p. (moyenne 4,0 par couple ayant des poussins).

Le nombre de couples va continuer à augmenter mais la prédation devient plus intense avec la suppression du parcours pédagogique et de ses clôtures protectrices.

Un maximum de 82 couples est atteint en **2006** mais seulement 23 nichées réussissent pour 119 pulli produits (moyenne : 5,17) et seulement 29 iront jusqu'à l'envol.

Progressivement le nombre de couples reproducteurs diminue : 68 couples en **2007** (25 nichées réussies, 116 poussins soit une moyenne 4,42), 58 couples en **2008** pour seulement 18 nichées (5,55 p. de moyenne), 44 couples pour 11 jeunes à l'envol en **2009**, 59 couples en **2010** pour 65 p. pour 14 nichées (4,60 p. de moyenne).

En **2011** le nombre de couples tombe à 38 (comme en **2012** et **2013**) et seuls 11 jeunes parviennent à l'envol comme en 2009 ; ce nombre de jeunes à l'envol étant même des plus réduit en 2013 avec seulement 2 oiseaux à l'envol – l'impact d'un printemps froid avec des gels tardifs explique aussi ces échecs. Des couples partent se cantonner sur des mares clôturées dans le domaine du Marquenterre voisin du parc ornithologique à partir de cette date, mais leur productivité restera faible.

La baisse du nombre de couples reproducteurs continue ensuite de baisser : avec 21 couples **2014** et **2015** dont respectivement 5 et 3 auront des p.

En **2016**, 17 couples sont cantonnés, un seul aura des p.

En **2017**, 28 couples sont cantonnés le 30 mars ; seul un couple donnera 2 p. et un autre sera vu avec 3 jeunes non nés dans le parc.

En **2018** un maximum de 24 couples est présent, un seul donnera trois p. et 1 trio avec 6 jeunes volants est noté le 3 juillet, preuve d'une reproduction proche réussie hors du parc.

En **2019** la situation ne fait que s'empirer avec seulement 10 couples cantonnés dont un seul donnera 7 jeunes à l'envol le 26 juin. 6 nids sont prédatés par le renard au stade de la ponte.

En **2020** seuls 5 couples se reproduisent. Un échoue au stade des œufs prédatés par un carnivore. Un mâle élève seul 4 jeunes (la femelle est tuée par un renard), il rejoindra ensuite deux autres couples avec des p. Au total 4 couples élèveront jusqu'à l'envol 14 p.

La prédation semble l'élément responsable de cette lente mais inexorable chute de la population d'Oies cendrées nicheuses dans le parc ornithologique du Marquenterre. Elle est principalement due au Renard roux qui peut détruire les nids au stade des œufs ou manger les jeunes ou encore tuer des adultes (femelle au nid ou oiseau en mue).

Par exemple en 2017, 4 nids sont détruits par le renard et deux femelles tuées ou en 2018, 3 nids prédatés et 1 adulte en mue capturée le 12 août. De plus leur présence assure un stress quotidien sur le cantonnement des couples qui rapidement se décantonnent quand les nids sont installés à coté d'un terrier (cas observé en 2018).

Le Sanglier d'Europe *Sus scropha* peut se révéler aussi un redoutable prédateur pour ces oiseaux : en 2010 un mâle s'était spécialisé dans la recherche de cette nourriture. Il a détruit de nombreux nids sur les ilots et doit avoir eu aussi un impact sur les nids en roselières.

La prédation peut être aussi le fait du Goéland argenté *Larus argentatus* (généralement un individu spécialisé), de la Cigogne blanche *Ciconia ciconia* ou du Héron cendré *Ardea cinerea* ainsi que des Corneilles noires, là aussi le plus souvent des individus spécialisés s'attaquant à des poussins même de grande taille malgré la protection des parents.

Cette forte prédation provoque un comportement spécifique et indicateur avec un regroupement en crèches des nichées dans les vastes prairies du parcours d'observation. Un couple s'est installé en 1998 au cœur protecteur de la colonie de Mouettes rieuses en 1998.

La perte d'adultes par la chasse est aussi très importante sur les adultes et les jeunes qui, en été, s'écartent de la réserve dans leur vol de reconnaissance des environs.

C'est un autre facteur important de la régression. Un strict minimum de 55 oiseaux bagués au parc ornithologique ont été retrouvés tirés dont 7 aux Pays Bas à partir de début juillet laissant penser que des oiseaux vont muer en Zélande.

Des oiseaux ont aussi été tirés en migration postnuptiale dans les Deux Sèvres, en Haute vallée de la Somme, dans la Sarthe, dans les Landes montrant que « les oies du parc » (expression employée couramment localement et qui n'a aucun sens !) migrent aussi !

D'autres ont été tués en Espagne et une en Norvège alors qu'un oiseau s'est égaré sur... Ouessant ! La majorité des oiseaux est néanmoins tiré localement et à proximité dans le Pas-de-Calais (Baie de Canche, Merlimont) en hiver.

Un oiseau bagué poussin le 24 juin 2003 est trouvé mort sur le site éolien de Bernay en Ponthieu le 27 janvier 2020. (L'annexe 1 reprend le détail des reprises de ces oiseaux nés localement).

Lors des fortes années de productivité de jeunes, ceux-ci étaient bagués avec un sexe ratio bien équilibré (22 mâles 23 femelles en 1998) ; des adultes nicheurs en mue étaient également bagués. Un maximum de 147 jeunes a été bagué en 2003.

Actuellement, vu le faible nombre de couples reproducteurs, le baguage sur cette espèce a cessé pour ne pas ajouter un dérangement supplémentaire.

Un autre facteur négatif est aussi à considérer : les vols d'œufs sont régulièrement perpétrés de jour comme de nuit sur les couples nichant le plus près des chemins dans le but de constituer de souches d'appelants et de couples reproducteurs pour la revente. Seuls une surveillance régulière des nids par les guides naturalistes et des verbalisations régulières par les gardes de L'O.F.B. et finalement hélas la baisse des couples nicheurs le long des chemins a fait régresser ce braconnage organisé et hélas bien ancré sur le parc.

Quelques couples tentent parfois de s'installer en dehors du parc : à l'Anse Bidard, marais arrière-littoral voisin, mais ils sont la plupart du temps voués à l'échec étant donné le peu de discrétion des adultes à cette période. Un seul couple y a eu 3 poussins (qui ont rapidement disparu) en 2009.

En conclusion, on peut penser que si la production de jeunes ne s'améliore pas il est certain que cette population réintroduite est vouée rapidement à l'extinction.

Le suivi de ces reproductions permet de fournir quelques éléments de la phénologie de reproduction de l'espèce.

Les séparations des groupes par les couples et les comportements nuptiaux (combat des mâles) ont lieu dès fin janvier, début février voire dès la mi-janvier si les températures sont douces comme en 1998 ou le 6 janvier en 2019.

Les premiers accouplements ont été repérés le 31 janvier 1999 ou le 25 janvier 2018. La recherche d'emplacements pour l'installation des nids a lieu début mars et même le 24 février 2019, et les femelles retrouvent souvent leur emplacement d'une année sur l'autre.

Les premières pontes sont repérées les 3 mars 2007, 7 mars 2004, 10 mars 2009, 13 mars 2005, 15 mars 2008... La majorité des poussins naissent à partir de la première décade d'avril jusque mi juin pour les tout

derniers et les couvées de remplacement restent exceptionnelles.

Les premiers jeunes sont souvent volants fin juin ou début juillet : 20 juin 2000, 22 juin 2003, 26 juin 1996, 27 juin 1999, 30 juin 2020, 1er juillet 2004, 23 juillet 2005... ce qui les rendait particulièrement vulnérables à une ouverture de la chasse à la mi-juillet lorsqu'ils pratiquent leur vol de « reconnaissance » autour du parc.

Une femelle élève seule trois p. le 20 mai et il n'en reste plus qu'un le 22, date à laquelle elle se rapprochera d'un couple avec d'autres jeunes, sauvant ainsi son dernier petit.

Des groupes de non nicheurs totalisant 40 à 60 oiseaux passent le printemps sur le site dans les prairies. En mai ils peuvent être plus d'une centaine et les couples ayant échoué au stade de la couvaison peuvent les rejoindre. Lors des années fastes comme en 2004, 367 oiseaux sont notés le 17 mai. Ensuite le nombre diminue avec le départ pour la mue en juin-juillet.

Pendant cette période, les oiseaux perdent totalement leurs rémiges, sont incapables de voler et sont des proies faciles pour les prédateurs. Le choix d'un site de mue protégé est donc très important pour ces oiseaux. Un est connu dans une saulaie-roselière du parc (il est surtout utilisée les années où il y a peu de renards roux dans le secteur) mais les oiseaux partent aussi pour d'autres secteurs calmes plus éloignés dans le massif dunaire.

Les oiseaux tués à Merlimont (62) en été pourraient correspondre à l'un de ces sites de mue localisé dans ce secteur, tout comme les oiseaux tués aux Pays Bas en été.

Les reprises de bagues montrent une véritable hécatombe des oies cendrées nées et baguées dans le parc, qui cherchent de nouveaux territoires de nidification, lors des migrations postnuptiales ou sur d'hypothétiques sites d'hivernage. Le tableau 2 reprend les données obtenues.

N° de bague	Date du baguage	Age	Sexe	Date de reprise	Lieu de reprise
CF54761	23/06/1997	poussin		26/07/2001	Parc du Marquenterre
CF54788*	25/06/1998	poussin	femelle	09/11/2005	Merlimont (62)
CF54793	25/06/1998	poussin	mâle	25/06/1998	Merlimont (62)
CF54796	25/06/1998	poussin	femelle	10/10/2008	La Fresnaye sur Chedouet (72)
CF35016	25/06/1998	poussin	mâle	08/12/1999	Melissant, Zuid Holland
CF35022	13/07/1998	poussin	femelle	09/11/2005	Merlimont (62)

Tableau 2 : Reprises d'Oies cendrées baguées au parc ornithologique du Marquenterre (suite du tableau page 20)

N° de bague	Date du baguage	Age	Sexe	Date de reprise	Lieu de reprise
CF35025	13/07/1998	poussin	mâle	24/05/2006	Noordwijk, Zuid Holland
CF35032	13/07/1998	poussin	femelle	18/11/1999	Le Crotoy (80)
CF35035	14/06/1999	poussin	mâle	09/02/2001	Rue (80)
CF35037	14/06/1999	poussin	femelle	29/01/2003	Le Crotoy (80)
CF43278**	14/06/1999	poussin		25/09/2000	Quackjeswater, Pays Bas
CF43254	14/06/1999	poussin	femelle	28/01/2008	Rue (80)
CF43304	09/07/1999	poussin	femelle	30/01/2001	Saint-Vigor-d'Ymonville (76)
CF43321	13/06/2000	poussin		23/12/2003	Groffliers (62)
CF43340	20/06/2000	poussin	mâle	14/11/2001	Le Touquet (62)
CF43349	22/06/2000	poussin	mâle	06/08/2010	Numansdorp, Pays Bas
CF43351	22/06/2000	poussin		01/07/2004	Scheelhoek, Zuid Holland
CF43406	22/06/2000	poussin	femelle	08/11/2003	Saint-Quentin-en-Tourmont (80)
CF43351	22/06/2000	poussin	mâle	01/07/2004	Scheelhoek, Zuid
CF43387	22/06/2000	poussin	femelle	21/01/2004	Bremes (62)
CF43393	22/06/2000	poussin	mâle	14/11/2001	Le Touquet (62)
CF43425	15/06/2001	poussin	mâle	10/12/2006	Merlimont (62)
CF43432	09/07/2001	poussin	mâle	02/09/2003	Texel, De Cocksdorp, Pays Bas
CF43433	09/07/2001	adulte	mâle	15/09/2004	Oude Tonge, Zélande, Pays Bas
CF43436	09/07/2001	poussin		18/01/2004	Aire sur la Lys (62)
CF43437	09/07/2001	poussin	femelle	11/10/2002	Leon (40)
CF42851	03/06/2002	poussin	femelle	23/01/2004	Brimeux (62)
CF42855	03/06/2002	poussin	femelle	17/10/2003	Fontaine-sur-Somme (80)
CF42879	03/06/2002	poussin	femelle	31/01/2010	Saint-Firmin-les-Crotoy (80)
CF42891	17/06/2002	poussin	mâle	28/12/2003	Lillers (62)
CF42905	17/06/2002	poussin	femelle	31/01/2004	Quiberville (76)
CF42913	17/06/2002	poussin	femelle	09/09/2005	Ghyvelde (59)
CF42921	17/06/2002	poussin	mâle	18/08/2007	Zélande, Pays Bas
CF42932	17/06/2002	poussin	femelle	04/12/2008	Steenbergen, Pays Bas
CF 42961	06/06/2003	poussin	mâle	27/08/2006	Pecquencourt (59)
CF42979	06/06/2003	poussin	femelle	11/03/2008	Parc du Marquenterre
CF43322	06/06/2003	poussin		23/12/2003	Zuid, Beningerwaard, Pays Bas
CF43504	24/06/2003	poussin		15/08/2006	Spanga Pays Bas
CF43531	24/06/2003	adulte	mâle	08/11/2003	Saint-Quentin-en-Tourmont (80)
CF44020	24/06/2003	poussin	mâle	14/09/2009	Froise-les-Rue (80)
CF44030	24/06/2003	poussin	femelle	01/11/2006	Pendé (80)
CF44035	24/06/2003	poussin		30/01/2007	Cayeux sur Mer (80)
CF42949	06/07/2004	poussin		19/10/2007	Cayeux sur Mer (80)
CF42949	06/07/2004	poussin		19/10/2007	Cayeux-sur-Mer (80)
CF42792	02/09/2008	adulte	mâle	11/10/2014	Eclusier Vaux (80)

Tableau 2 : Reprises d'Oies cendrées baguées au parc ornithologique du Marquenterre (suite de la page 19)

Il y a aussi quelques données d'oiseaux contrôlés vivants par lecture de la bague à distance ; elles sont listées dans le tableau 3.

N° de bague	Date du baguage	Age	Sexe	Date du contrôle	Lieu de contrôle
CF54780	04/06/1998	poussin	femelle	03/08/2003	Parc du Marquenterre
CF54788*	25/06/1998	poussin	femelle	03/08/2003	Parc du Marquenterre
CF54797	25/06/1998	poussin	mâle	03/08/2003	Parc du Marquenterre
CF43278**	14/06/1999	poussin		16/07/2000	Parc du Marquenterre
CF43297	14/06/1999	poussin	mâle	25/07/2007 et 08/08/2007	Den Helder, Pays Bas. Donnée très intéressante de dispersion des oiseaux nés sur le parc vers un site de mue ou de nidification.
CF43303	14/06/1999	poussin	femelle	3/08/2003	Parc du Marquenterre
CF43278	14/06/1999	poussin		16/07/2000	Parc du Marquenterre
				25/09/2000	Quackjeswater, Pays Bas
CF42856	03/06/2002	poussin	mâle	10/05/2008	Parc du Marquenterre
CF42874	03/06/2002	adulte	mâle	03/08/2003	Parc du Marquenterre
CF42900	17/06/2002	poussin	mâle	03/08/2003	Parc du Marquenterre
CF42956	06/06/2003	poussin	femelle	03/08/2003	Parc du Marquenterre
CF42998	06/06/2003	poussin	mâle	03/08/2003	Parc du Marquenterre
CF43542	24/06/2003	poussin		03/08/2003	Parc du Marquenterre
CF44039	24/06/2003	poussin		03/08/2003	Parc du Marquenterre
CF54780	04/06/1998	poussin	femelle	03/08/2003	Parc du Marquenterre

Tableau 3 : Contrôles d'Oies cendrées baguées au parc ornithologique du Marquenterre.

Département de l'Aisne

2009, 2c./7 J. le 12 juin à **Pommiers**, (R. KASPRZYK).

2010, 1c./4 J. le 4 juillet à **Vermand** (A. MAUSS).

2011, 1c./3 J. le 9 juillet à **Vermand** (A. MAUSS).

2012, 1c./3 J. le 23 juin à **Vermand** (N. BARON & D. BAVEREL). Cette reproduction est aussi connue les années suivantes sur ce site géré par un garde-chasse et appartenant au comte de Caulaincourt. Les jeunes nés sont laissés volants et doivent être tirés ensuite au cours de chasses à la hutte (D. BAVEREL).

2015, 1 c./ 4 J. le 22 mai à **La Fère** (R. KASPRZYK).

2020, 1c /3 J fin mai à **Fontaine-Uterte** sur une petite mare communale. (N. BARON & D. BAVEREL).

Bien peu de sites en définitive sont connus dans ce département.

Département de l'Oise

2001, (la Corroie), 1 c./5 juv. le 22 juin à **Verberie** (W. MATHOT).

2004, 1c./ 8 p. le 24 mai à **Pimprez** (Le Champ d'Ourscamps) ; plus que 7 J. le 13 juin (F. BOUCHINET).

2017, 1 adulte et 1 j. le 24 mai à **Baugy**, (W. MATHOT). La reproduction reste très occasionnelle dans ce département comme dans le précédent.

La reproduction de la Bernache du Canada en Picardie.

Cette espèce est originaire du continent nord-américain et a été introduite en Europe dans les années 1970 – 1980 à des fins ornementales.



Photo 3 : Bernache du Canada. Le Crotoy, 22 juillet 2012. © Bertrand SEIGNEZ

Au niveau national, 1000 à 1200 couples reproducteurs ont été comptés en 2014, ce nombre étant considéré comme sous-estimé mais en légère baisse depuis quelques années. Cette baisse est probablement à lier avec la possibilité du tir à la chasse de cette espèce depuis 2011.

Des cas sont connus dans toutes les régions de France mais c'est surtout dans la moitié nord de la France qu'ils se trouvent (DUBOIS 2015).

En hivernage, c'est environ 8 500 oiseaux qui ont été comptés à la mi-janvier 2020, essentiellement en région parisienne : étang Saint Hubert à Saclay, à Jabelines, dans l'Essonne, en Seine-et-Marne... le sud de l'Oise arrivant en 10^{ème} position des sites les plus importants avec un peu plus de 300 individus (SCHMALTZ & al. 2020).

Pour cette espèce comme pour la précédente, seules sont prises en compte et rapportées ci après les observations de familles dont les parents sont volants et libres.

Département de l'Aisne. :

Des reproductions sont mentionnées au milieu des années 1980 à Pommiers (COMMECY 2013) et il n'y a pas d'autres informations sur la reproduction de l'espèce dans ce département avant **2004**. Cette année là 1 c./2 J. sont vus le 24 avril à Mont St Père (A. BOUSSEMART & L.GAVORY).

Quelques cas sont rapportés ensuite :

2007, 1c./5 p. le 11 mai à **Croix-Fonsomme** (rigole du Noirieu). Tous les ans des nichées sont vues depuis sur un site privé ; les oiseaux, reproducteurs et jeunes, sont bien volants (N. BARON & D. BAVEREL).

2008, 1c./6 p. le 24 mai à **Fontaine-Uterte**, (D. BAVEREL).

2010, 1c./2 J. le 23 juin à **Lizy** (bartel), (G. TOMBAL) ; 1c./4 J. et 1c./3p. le 4 juillet à **Croix-Fonsomme** (rigole du Noirieu) (A. MAUSS).

2011, 1c./8 J. le 4 juillet à **Plomion** (G. HALLARD).

2012, 1c./4 J. le 20 juin à **Vauxaillon** (R. KASPRZYK) et 1c./3 J. le 10 juillet à **Limé** (R. KASPRZYK).

2013, 1c./6 p. le 15 mai à **Limé** (R. LE COURTOIS-NIVART) plus que 4 J. le 12/06 (R. KASPRZYK).

2014, 2c./9 J. le 7 juin à **Any-Martin-Rieux** (Week-end naturaliste Picardie Nature) 1c./5 j. le 31 mai à **Courtemont-Vareennes** ; plus que 3 J. le 19/07 (A. BOUSSEMART & L.GAVORY).

2015, 4 adultes et 3 j. le 18 juillet à **Limé** ; 1c./2 J. le 15 juillet à Pommiers (R. Kasprzyk).

2016, 1 c./4 p. le 11/06 à **Mont-Saint-Père** (A. BOUSSEMART & L.GAVORY) ; indiqué nicheur à **Anizy-le-Château** (K. GEORGIN).

2017, 1c./2 J. le 28 juin à **Limé** (R. KASPRZYK).

2018, 1c./6 p. le 22 juin à **Croix-Fonsomme** (N. BARON & D. BAVEREL) ; 1c./7 J. le 15 juillet à **Limé** (R. KASPRZYK).

2019, 1 c./2 p. le 10 juin à **Beuvarde** (B. COUVREUR).

2020, 1c./3 p. le 19 mai à *Beuvarde* (B. COUVREUR) ; 1c./3 p. le 22 juillet à **Château-Thierry**, en milieu urbain sur les bord de la rivière Marne (V. VAROQUEAUX).

La reproduction est donc annuelle depuis 2010 dans le département de l'Aisne sans qu'il y ait une grande régularité des sites occupés : 13 communes sont répertoriées et seule celles de Limé et de Croix-Fonsomme ont accueilli l'espèce en tant que nicheuse trois années pendant cette période de 10 ans.

Département de l'Oise :

La première preuve de reproduction dans ce département est obtenue en **2001** avec 1 adulte accompagné de 3 poussins le 9 juillet à **Verberie** (Remise d'Hermeuse) et d'un autre couple vu avec 5 grands juvéniles le 14 août à **Longueuil-Sainte-Marie** (le barrage), les deux localités étant mitoyennes (BOUCHINET 2002). La reproduction est ensuite épisodique entre cette date et 2009.

2003, 1c./2p. le 12 mai à Angy (F. BOUCHINET) et nouvelle donnée à **Verberie**, mais dans un autre lieu (La Corroie) avec 1c./1 p. le 16 mai (F. BOUCHINET).

2005, 1c./4 p. le 26 avril à **Verberie** (La Corroie) (J.P. FAGARD).

2006, 1c./4 p. le 3 mai à **Coye-la-forêt**, étang de Comelles (A. VINOT) ; 1c./4 p. le 15 mai à **Emenonville** (étang du désert) (P. MALIGNAT) ; 1c./3 p. le 1er juin à **Senlis** (parc écologique) (P. MALIGNAT).

2009, 1c./4J. le 17 juin à **Houdancourt** (les Trente Arpents) (M. A. HALALI) ; 1 c./5 p. le 13 mai à **Saint-Maximin** (les Saintes Barbes) (C. GROS) ; 1c./2 p. le 1er juin à Senlis (parc écologique) (P. MALIGNAT).

2010, l'augmentation du nombre de signalements est nette à partir de cette année là.

1c./2 p. Le 13 mai à **Chantilly** (A. MAQUET) ; des familles sont repérées le 20 mai à **Verneuil-en-Halatte** (la Talmouse) (P. MALIGNAT) ; 1c./2 p. le 26 juin à **Saint-Leu-D'esserent** (base nautique) (P. MALIGNAT) ; 1c./3 p. le 10 mai à **Baugy** (P. MATHOT) ; 1c./3 J. le 11 mai à **Authueil-en-Valois** (le moulin) (G. TOMBAL) et 1c./6 p. le 24 mai à **Marolles** (Marais de Bourneville) (G. TOMBAL).

On constate ensuite une explosion du nombre de couples nicheurs ; nous les synthétisons dans le tableau suivant. Toutes les observations sont-elles notées ? Il semble que non ; les données deviennent imprécises et les tailles des familles ne sont plus systématiquement indiquées dans les transmissions à la banque de données ClicNat.

Comme pour le département de l'Aisne, si le nombre de lieux de reproduction est important (18 communes pour ces 10 années), il n'y a pas de suivi dans les occupations ; ce n'est qu'à Fontaine-Chaalis que l'on relève 5 années d'occupation pendant cette période de 10 ans.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Bonneuil en Valois										2/3,6
Boran-sur-Oise			1/4							
Chantilly	1/2				1/5					
Chiry-Ourscamp			1/4							
Coye-la-Forêt			1/4							
Fontaine-Chaalis	1/3	1/4			3/13		x/9		x/20	
Fresnoy-la-Rivière									1/7	
Mareuil-sur-Ourcq		2/2 et 5								
Marolle		Nicheur								
Montataire	1/4									
Mortefontaine					4/22					x/20
Orry-la-Ville				1/6			1/2			
Plailly								1/5		
Pontarmé	1/4									
Russy-Bémont										1/5
Saint-Maximin	2/2 et 6					1/6				
Senlis	1/4				3/14					
Verneuil-en Halatte	1/8									

Tableau 4 : Localités de reproduction de la Bernache du Canada dans le département de l'Oise depuis 2012. Nombre de couples / nombre de poussins.

Département de la Somme, hors plaine maritime picarde

(Observations de l'auteur sauf indication).

La première reproduction observée date du printemps **1985 à Long** dans une population d'oiseaux lâchés pour servir de « tondeuses » des pelouses du château (VIEZ, 1987) ; bien que des oiseaux soient toujours présents en ce site, il n'a pas été constaté (ou recherché) d'autres cas de reproduction depuis.

Il faut ensuite attendre l'année **2003** où 1 couple accompagné de 4 juvéniles est observé le 1 juin à Moreuil (la grande Anse) (S. MAILLIER).

2005, 1c./1p. le 8 juin à **Bertangles** (bassins de lagunage) (T. RIGAUX).

2009, 1c./1 p. le 22 juin à **Remiencourt** (grand étang) (S. MAILLIER).

2010, en même temps qu'ont été lâchées les Oies cendrées sur les pelouses du « château » de **Méricourt-sur-Somme**, des Bernaches du Canada (et quelques Bernaches nonnettes) le sont aussi. Les oiseaux sont présents toute l'année (avec un maximum de 18 individus comptés cette année-là en janvier) et dès le printemps suivant, une famille est repérée dans la commune voisine de **Chipilly** avec 1 couple et deux juvéniles le 14 juin.

Plus loin mais toujours dans la vallée de la Somme, 1 c./3 p. le 12 mai à **Bonnay**.

2011, première famille repérée à **Méricourt-sur-Somme** : 1 c./1 J. le 23 mai ; les reproductions y sont ensuite régulières jusqu'en 2015 et reprises dans le tableau suivant. Depuis, des adultes de cette espèce sont toujours présents mais il n'a pas été trouvé de familles.

Année	2012	2013	2014	2015
Nombre de couples/ de jeunes.	1 c./ 8 J.	3 c./ 1, 3, 4 J.	4 c./ 2, 4, 6, 7 J.	1 c./ 1 J.

Tableau 5 : reproduction des Bernaches du Canada à Méricourt-sur-Somme.

Nombre de couples / nombre de jeunes.

Ailleurs, 1 c./1J. le 14 mai à **Belloy-sur-Somme**.

2012, 1 c./3 p. le 28/06 à **Condée-Folie** (Y. BAPST).

2013, 1 c./2 et 1 c./6 p. le 12 juin à **Le Hamel** (commune peu éloignée de Méricourt-Somme) ; les poussins avaient été repérés le 26 mai mais non comptabilisés dans les herbes hautes.

2014, 1 c./4 J. le 22 juillet à **Conty** (R. FRANÇOIS)

2016, 1 c./5 p. le 28 mai à **Bray-sur-Somme**.

2017, 1 c./6p. le 17 mai à **Moreuil** (Y. DUBOIS).

La reproduction de cette espèce reste donc occasionnelle dans le département, tant dans l'espace (11 sites de reproduction), que dans le temps (rarement des reproductions repérées plusieurs années de suite) et il n'y a pas (plus) de population reproductrice stable.

Département de la Somme, plaine maritime picarde, hors parc ornithologique du Marquenterre.

2009, **Nampont** (Flexicourt), 1c./3 et sur un autre lieu-dit, la Gaillote, 5 c. cantonnés et 2 familles repérées avec respectivement 6 p. et 8 J. le 22/05, (M. A. HALALI).

Département de la Somme, parc ornithologique du Marquenterre.

La population nicheuse longtemps dynamique des Oies cendrées empêchait la nidification de la Bernache du Canada sur ce site mais avec son déclin elle a fini par s'installer en 2019 après un comportement de potentiel nicheur observé en 2018 (observation d'un accouplement le 23 avril, sans reproduction réussie). Les observations de l'espèce ont été occasionnelles de 1973 à 2018.

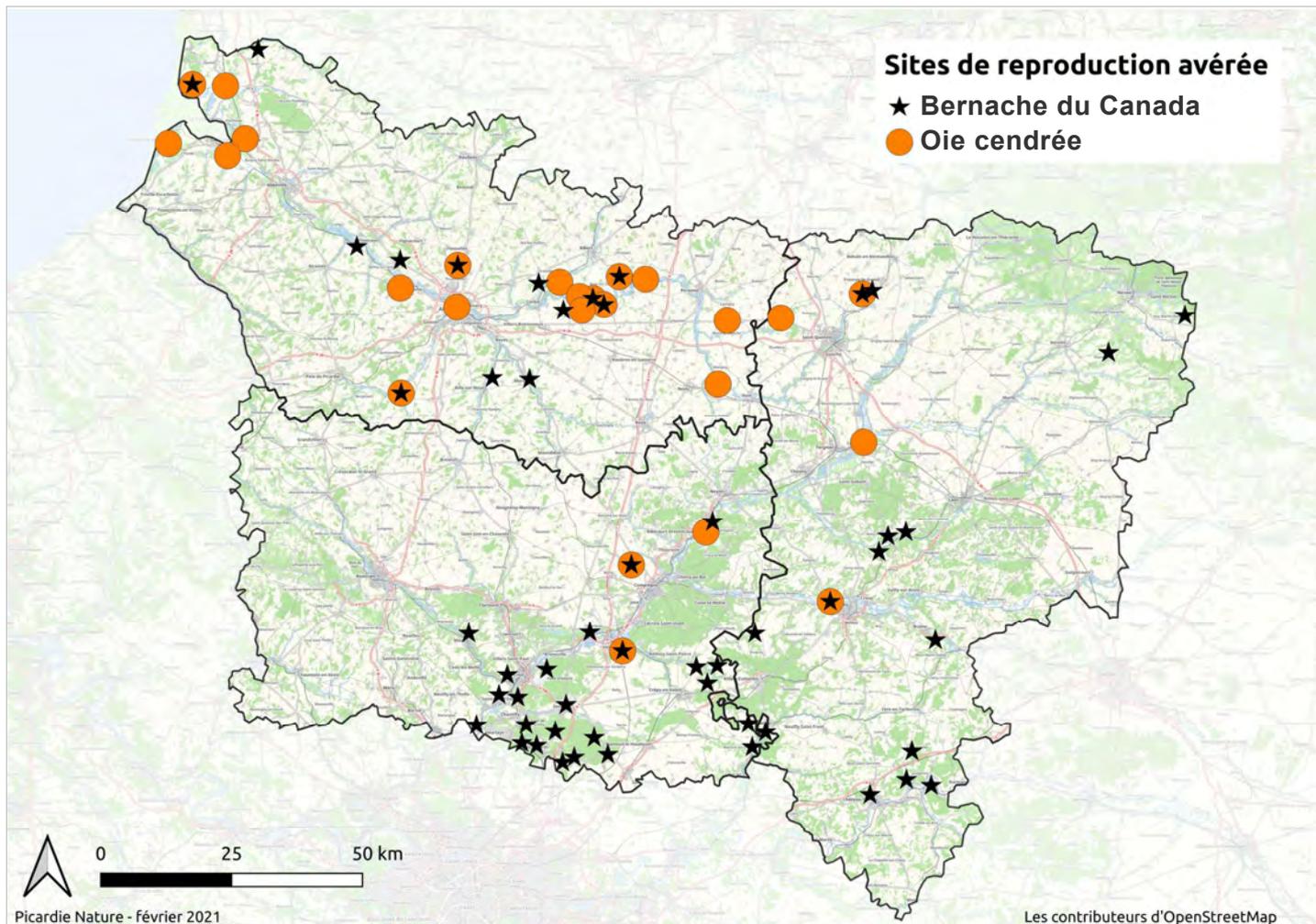
2019, un couple est présent le 3 mars, un accouplement et une construction de nid sont vus le 26 mars. La femelle nicheuse est tuée sur son nid par un Renard roux le 28 avril ; les 5 œufs seront mangés par la suite.

De 2009 à 2013 un groupe de 4 à 8 individus tentent sans succès de nicher dans le Domaine du Marquenterre, entrant en concurrence, sur les lieux de nidification, avec les couples d'Oies cendrées qui les dérangent.

Cette petite région de Picardie, souvent remarquable par son avifaune nicheuse n'accueille donc pas plus cette espèce que les autres.

Remerciements

à Philippe CARRUETTE qui a rédigé les paragraphes concernant le parc ornithologique du Marquenterre et à tous les observateurs qui consignent leurs observations dans la base de données de l'association.



Carte 1 : Répartition des localités de reproduction des Oies cendrées et des Bernaches du Canada en Picardie.

Bibliographie.

- ClicNat*, la base de données de Picardie Nature, consultée le 10 décembre 2020.
- BOUCHINET F. (2002). Première nidification de la Bernache du Canada *Branta canadensis* en milieu naturel dans l'Oise. *L'Avocette* 26 (2 – 3) : 37.
- COMMECY X. (2013). Bernache du Canada in COMMECY X. (Coord.), BAVEREL D., MATHOT W., RIGAUX T. & ROUSSEAU C. (2013). Les Oiseaux de Picardie. Historique, statuts et tendances. *L'Avocette* 37(1) : 39 – 40.
- DUBOIS P.J. (2015). Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2014 (3^e enquête nationale). *Ornithos* 22 (2) : 72 – 91.
- SCHMALTZ L., QUAINTE G., GAUDARD C., & DALLOYAU S. (2020) Comptage des Oiseaux d'eau à la mi-janvier en France. Résultats 2020 du comptage Wetlands International. LPO BirdLife France - Service Connaissance, Wetlands International, Ministère de la Transition écologique et solidaire. 14 pp. & annexes 101 pp., Rochefort.
- VIEZ C. (1987). Nidification de la Bernache du Canada *Branta canadensis* à Long (80). *L'Avocette* 111 (3) : 99.

Xavier COMMECY
4 place Godailler Decaix
80800 Gentelles
xavier.commecy@wanadoo.fr

Rassemblements postnuptiaux d'Œdicnèmes criards *Burhinus oediconemus* (Linnaeus, 1758) en Picardie (Hauts-de-France) au cours de la période 2004-2019.

Localisation, importance, phénologie, vulnérabilité

Par Thierry RIGAUD

Introduction

L'Œdicnème criard *Burhinus oediconemus* (Linnaeus, 1758) est un limicole continental plutôt méridional, qui occupe le sud du Paléarctique, du Maghreb au Benelux et aux îles Britanniques. Sa répartition se prolonge à l'Est à travers toute l'Asie centrale, jusqu'en Inde et localement en Asie du Sud-Est.



Photo 1 : Œdicnème criard. © Benoît DANTEN

Limicole des steppes à l'origine, il habite les milieux ouverts, secs et/ou caillouteux au sol bien drainé et à végétation basse ou clairsemée. Son activité est essentiellement nocturne ou crépusculaire.

En France, BARNAGAUD et CAUPENNE (2015) indiquent que 70 % de ses populations se reproduisent dans les plaines agricoles, principalement dans les céréales de printemps, le tournesol, le maïs non irrigué et les jachères, la hauteur de la végétation étant déterminante dans son installation. La majeure partie de la population reproductrice française (estimée entre 19 000 et 28 000 couples pour la période 2009-2012), considérée comme stable pour la période 2000-2012, est migratrice et hiverne dans la péninsule ibérique, en Afrique du Nord et sur le pourtour méditerranéen français (où elle peut rejoindre des populations sédentaires). La population hivernant en France est considérée comme se situant au dessus de 500 individus pour la période 2009-2013, effectif en forte augmentation par rapport à la période 1980-2013.

En 1996, Frédéric MALVAUD, dans son ouvrage sur l'Œdicnème criard en France, fait un tour d'horizon de la situation de l'espèce dans les différentes régions métropolitaines et dresse un tableau assez sombre de la situation de l'espèce en Picardie, évoquant la disparition de l'espèce du Vermandois, soulignant sa raréfaction de l'Oise en s'interrogeant même sur son éventuelle disparition, et relatant la perte d'une population littorale, dans les dunes du Marquenterre et le secteur de Cayeux-sur-mer. Il conclut : « Dans la région picarde, l'Œdicnème subit une régression analogue à celle constatée dans le reste de l'Europe du Nord... Sa survie n'est pas assurée et dépend directement du maintien et de l'entretien des friches en rebords de plateaux ainsi que d'un retour à des méthodes de cultures plus respectueuses de l'environnement. Faute de quoi, l'Œdicnème peut disparaître d'une région qui fut jadis peut-être un de ses bastions ». La synthèse nationale de BARNAGAUD et CAUPENNE (2015) n'est guère bavarde sur la situation picarde puisqu'elle n'indique aucune estimation des effectifs nicheurs pour la Picardie, la

population régionale la plus proche estimée étant celle de l'Île-de-France (160-210 couples), quelques couples isolés étant indiqués nicheurs dans le Pas-de-Calais.

Pourtant, dès 2009, GAVORY et COUVREUR ont précisé le statut de l'Œdicnème criard en Picardie en proposant une actualisation des connaissances recueillies en 2004-2005 sur :

- les effectifs et la répartition des effectifs nicheurs et des stationnements postnuptiaux,
- l'écologie et la biologie de la reproduction.

Ils ont notamment établi les faits suivants :

- l'effectif nicheur 2004-2005 est estimé globalement à un minimum de 116 couples, et à un ordre de grandeur vraisemblable de 150 couples,

- des concentrations postnuptiales sont révélées pour la première fois : deux modestes, respectivement dans le secteur de Gournay-sur-Aronde/Ressons-sur-Matz (avec un maximum de 9 ind. le 25 août) et dans les environs de Poix-de-Picardie, à Caulières (12 ind. le 8 septembre) et deux nettement plus importantes, plus régulièrement suivies :

- * dans la région d'Airaines (80) d'une part (avec une centaine d'individus recensés entre la mi-septembre et le début d'octobre 2014 et un maximum de 148 ind. le 1er octobre 2015 recensés sur deux sites distants de 4,5 km)

- * et dans le secteur de Mont d'Origny (02) de l'autre.

À l'échelle nationale, BARNAGAUD et CAUPENNE (op. cit.) indiquent que, dans les régions à forte densité d'Œdicnèmes, la migration est précédée de la formation de groupes pouvant atteindre plus de 300 individus dès la fin de la saison de reproduction et jusqu'à fin octobre et début novembre.



Photo 2: Œdicnème criard. © Bruno TAILLEZ

Les années 2006 à 2019 ont permis d'améliorer de façon considérable notre connaissance des stationnements postnuptiaux en Picardie, en révélant de nouveaux sites traditionnels de rassemblement, en observant des effectifs dépassant les précédents records, en suivant d'assez près certains stationnements et en permettant finalement de proposer une estimation de l'effectif régional cumulé de ces concentrations postnuptiales et d'apprécier un peu mieux les exigences des Œdicnèmes quant au choix de leurs sites de rassemblements postnuptiaux. C'est l'objet du présent article que d'en rendre compte.

A – Matériels et méthodes

Ce préambule méthodologique vise non pas à présenter un protocole précis de recherche et de suivi des concentrations postnuptiales mais, au contraire, à alerter le lecteur sur l'importance des précautions à prendre dans l'interprétation des données collectées.

Les données traitées ont été recueillies par un ensemble d'observateurs ne respectant pas un protocole d'observation bien défini. Les observations sont faites avec des jumelles et/ou, la plupart du temps, avec le concours d'une longue-vue, en général à partir de routes ou chemins de terre offrant une vue sur les parcelles occupées par les Limicoles.

À propos de l'exhaustivité du recensement des regroupements sur le territoire régional

En dehors de quelques recherches volontaristes conduites sur des communes ou territoires où des rassemblements avaient été observés ponctuellement (et notamment la prospection négative de nombreuses communes de l'Aisne conduite au cours de l'automne 2019 par Quentin VAN HECKE), les prospections et suivis réalisés ont porté avant tout sur des sites connus comme accueillant régulièrement des oiseaux.

Même si de nouveaux sites ont été trouvés au cours de la période 2006-2019, il reste parfaitement possible, et même assez probable, que des sites traditionnels de regroupements existent en dehors de ceux que nous avons suivis et les effectifs recensés en période postnuptiale doivent donc être considérés comme des minima. Les informations toutes récentes obtenues de techniciens des fédérations des chasseurs de la Somme et de l'Aisne confirment cette appréciation.

À propos du recensement des individus présents dans les parcelles fréquentées

La démarche adoptée par la plupart des observateurs ayant contribué à recenser les regroupements et mutualisé leurs données au cours de la dernière décennie (Cédric ROUSSEAU, Fabrice COCHON, Sébastien MAILLER, Patrick FIOLET,...) consiste à recenser les Œdicnèmes à distance sans les déranger. Ce comportement est bien sûr à encourager aussi bien vis-à-vis de la tranquillité des oiseaux que du respect des propriétés.

Pour ma part, parce que les conditions de recensement à distance étaient mauvaises, voire impossibles, j'ai opéré à un certain nombre de reprises des dénombrements en rentrant dans les parcelles afin de faire décoller les oiseaux et de pouvoir ainsi les recenser. Cette pratique a toujours été limitée à un maximum (rarement atteint) de un dérangement par décade. Elle a conduit à plusieurs reprises à dénombrer un nombre d'oiseaux significativement plus important que celui qui avait pu être apprécié par un comptage à distance lorsqu'un tel comptage était possible. Ce décalage dépend

naturellement essentiellement des conditions dans lesquelles les oiseaux peuvent être dénombrés en restant à distance, la variabilité de la capacité de dissimulation des oiseaux en fonction de la structure de la végétation, de sa hauteur et des micro-reliefs pouvant introduire des biais plus ou moins grands.

Suivant la disposition des oiseaux dans les parcelles et leur position par rapport aux observateurs, une fraction variable d'entre eux peut s'avérer visible : ainsi, en 2015, 75 ind. minimum ont été comptés à Mailly-Raineval le vendredi 6 novembre grâce à un envol des oiseaux, tandis que seuls 18 individus



Photo 3 : Cédicnèmes criards : adulte accompagné d'un grand pullus, dans un champ de betteraves.
© Bernhard PUSCH



Photo 4 : En dehors de leurs envols qui peuvent révéler leur présence, les Cédicnèmes passent très facilement inaperçus dans les labours ou les chaumes grâce à leur mimétisme remarquable.
© Bertrand SEIGNEZ

étaient repérés le lundi 9, sans qu'on puisse penser que la chute des effectifs comptés traduise un effondrement réel de la quantité des oiseaux présente. D'ailleurs, le 22 novembre 2015, sur ce même site, encore 22 oiseaux sont dénombrés, ce qui accredit l'hypothèse d'une forte sous-estimation de l'effectif présent le 9 novembre.

En octobre 2014, Yves DUBOIS compte 37 individus à la longue-vue là où, la veille ou quelques jours auparavant, il n'avait réussi qu'à en dénombrer 28-30.

Sans en avoir gardé une trace écrite précise, j'ai le souvenir de décalages très importants entre l'effectif d'Œdicnèmes qui avait pu être compté à distance aux jumelles ou à la longue-vue et l'effectif qui a été révélé par un envol des oiseaux : leur mimétisme est redoutable !

De la même manière, en ce qui concerne le suivi du regroupement des Œdicnèmes sur la commune de Quesnoy-sur-Airaines, il a parfois été indispensable de parcourir à pied de vastes parcelles. Ne pouvant pas être recensés à partir des chemins, les Œdicnèmes sont alors souvent repérés à l'occasion de leur décollage. L'envol de l'ensemble des oiseaux n'étant pas simultané, et certains oiseaux revenant parfois vers leur point de départ, le recensement est parfois délicat et mérite une grande vigilance de l'observateur.

En conclusion, les modes de dénombrement sont variables et sont adaptés aux caractéristiques des différents sites. La pénétration dans les parcelles (chaumes, cultures intermédiaires pièges à nitrate : CIPAN...) doit être évitée autant que possible mais est parfois nécessaire : elle est limitée systématiquement à des situations dans lesquelles aucune pratique cynégétique n'est observée et est effectuée presque toujours en fin de journée, relativement peu de temps avant la dispersion spontanée des oiseaux vers leurs gagnages nocturnes.

B – Résultats et discussion

1) Distribution spatio-temporelle des rassemblements postnuptiaux

a) distribution spatiale des rassemblements postnuptiaux

La carte ci-dessous, construite à partir des informations réunies dans le tableau ci-après (page 30) représente les principales concentrations postnuptiales repérées par le réseau des observateurs de Picardie Nature et précise pour chacun d'eux l'effectif maximal observé au cours de la période 2004-2019.

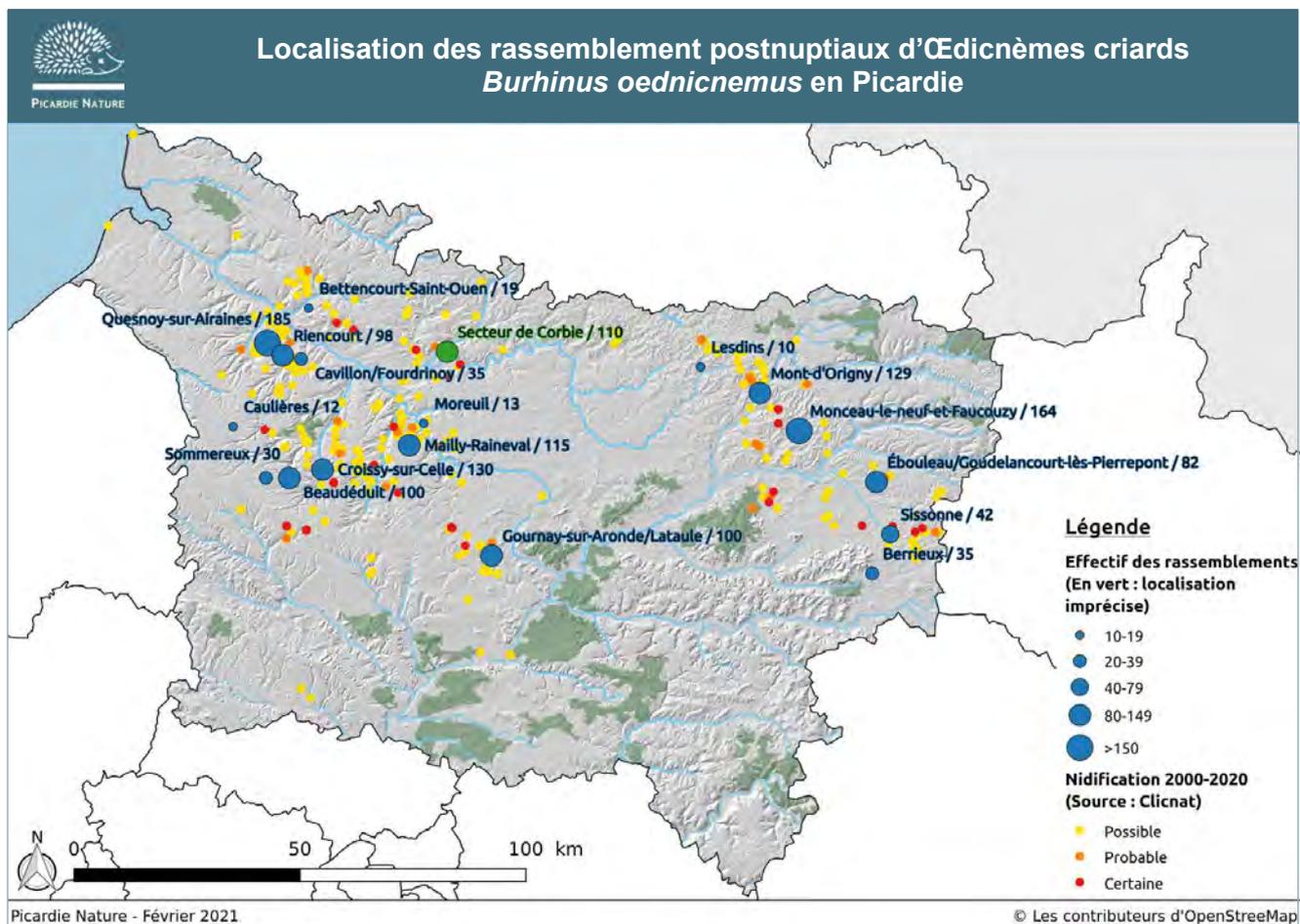


Figure 1 : Cartographie des rassemblements postnuptiaux recensés en Picardie entre 2004 et 2019 avec mention de l'effectif maximal observé (source : Clicnat)
 NB : les sites sont représentés par des disques d'autant plus grands qu'ils ont accueilli un effectif maximal important.

Commune ou secteur de rassemblement	Dépt	Effectif maximal recensé	Mois, décade et année d'observation	Source	Commentaires
Mont d'Origny	02	129	O1, 2016	Clicnat, Picardie Nature	
Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy	02	36	A3, 2017	Clicnat, Picardie Nature	
Ébouleau / Goudelancourt-les-Pierrepont	02	82	O1, 2019	Clicnat, Picardie Nature Stéphane LEGROS, FDC02	
Lesdin	02	10	O2, 2009	Clicnat, Picardie Nature	
Sissonne	02	42	S2, 2012	Clicnat, Picardie Nature	
Berrieux	02	30-35	Septembre 2019	Stéphane LEGROS, FDC 02	
Croissy-sur-Celle	60	130	O1, 2019	Clicnat, Picardie Nature	
Beaudéduit	60	100	Non communiqué	Jérôme MÉRY, FDC 60	Site assez proche de celui de Croissy pouvant échanger des oiseaux avec ce site
Gournaux-sur-Aronde / Lataule	60	100	S3, 2018	Clicnat, Picardie Nature Candice BARJAT, FDC 60 Symbiose	
Quesnoy-sur-Airaines	80	185	S3, 2016	Clicnat, Picardie Nature	
Riencourt	80	98	S3, 2014	Clicnat, Picardie Nature	Site alimentant de façon quasi sûre le site de Riencourt en cours d'automne
Cavillon / Fourdrinoy	80	35	O3, 2017	Clicnat, Picardie Nature	Site pouvant alimenter le site de Quesnoy-sur-Airaines
Mailly-Raineval	80	115	S3, 2016	Clicnat, Picardie Nature	
Moreuil	80	13	S1, 2013	Clicnat, Picardie Nature	Site pouvant vraisemblablement alimenter le site de Mailly-Raineval
Bettencourt-Saint-Ouen	80	19	O2, 2016	Clicnat, Picardie Nature	Site pouvant alimenter le site de Quesnoy-sur-Airaines
Caulières	80	12	S1, 2004	Clicnat, Picardie Nature	
Site des environs de Corbie	80	110	S2, 2013	Antony DANESIN, FDC 80	

Tableau 1 : Synthèse des effectifs maximaux recensés sur les sites de rassemblements postnuptiaux repérés en Picardie entre 2004 et 2019.

Est mentionnée la première lettre du mois d'observation, assortie du numéro de la décade concernée et de l'année ; ainsi « O1, 2016 » indique que l'effectif maximal observé l'a été en 2016 au cours de la première décade d'octobre.

Les données recueillies révèlent donc de nouveaux sites importants de concentrations postnuptiales :

- Croissy-sur-Celle (60),
- Beaudéduit (60), qui, par sa proximité avec le site de Croissy-sur-Celle pourrait lui être lié par des flux d'oiseaux passant potentiellement d'un site à autre
- Ébouleau (02), même si ce site n'a fait l'objet à ce jour que de deux données consécutives au cours de la même saison (50 le 17 septembre 2019, 82 le 3 octobre 2019). Toutefois, Stéphane LEGROS de la Fédération départementale des chasseurs de l'Aisne (comm. pers.) indique une nouvelle observation en 2020 d'un rassemblement significatif avec 46 individus dénombrés le 13 septembre ainsi qu'une régularité de la constitution d'un rassemblement sur ce site d'une cinquantaine d'individus.
- un site localisé dans le « canton de Corbie », découvert par la Fédération départementale des chasseurs de la Somme et ayant accueilli 110 oiseaux le 19 septembre 2013 (DANESIN, 2013).

Ces données confirment aussi l'importance des sites suivants :

- Mont d'Origny (02)
- Mailly-Raineval (80)

- Quesnoy-sur-Airaines, qui fonctionne très probablement en une sorte d'unité fonctionnelle unique avec le site de Riencourt (80)

- Gournay-sur-Aronde / Lataule (60), où la Fédération départementale des chasseurs de l'Oise associée à l'association Symbiose a noté un effectif record pour le site d'environ 100 individus le 25 septembre 2018 (Candice BARJAT, comm. pers.)

b) évolution temporelle des effectifs comptés sur les sites les mieux suivis

Les graphiques suivants montrent l'évolution des effectifs dénombrés de la dernière décade du mois d'août à la deuxième de décembre pour la période 2014-2019. Deux graphiques sont proposés pour chacun des sites :

- L'histogramme des maxima décadaires relevés,
- L'histogramme des moyennes décadaires calculées, les moyennes ayant été calculées en ne prenant en compte que les décades pour laquelle nous disposons de données, négatives ou non, afin de ne pas biaiser les moyennes par les manques de prospection.

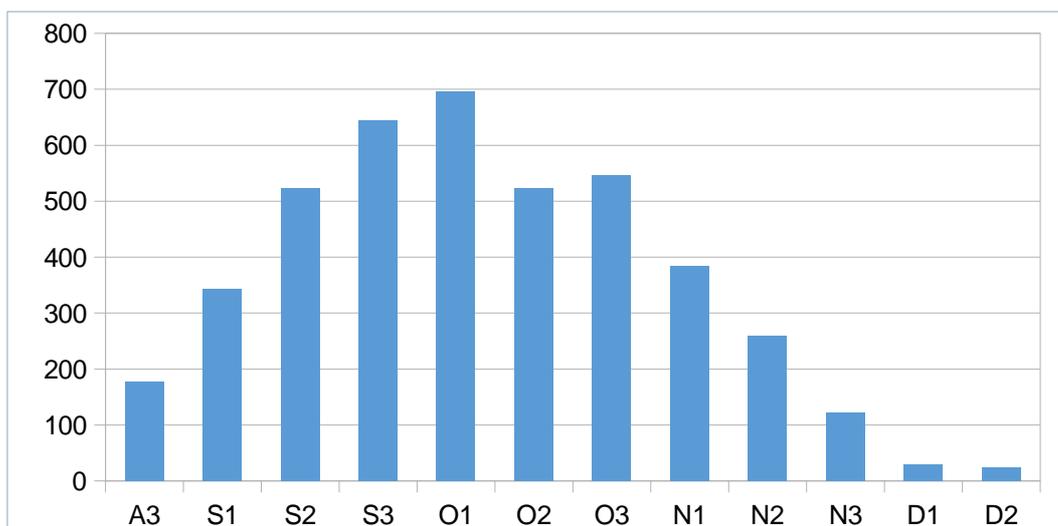


Figure 2 : Cumul des effectifs décadaires maximaux d'Edicnèmes criards recensés sur l'ensemble des sites de rassemblement postnuptial suivis en Picardie entre fin août et fin décembre au cours de la période 2004-2019.

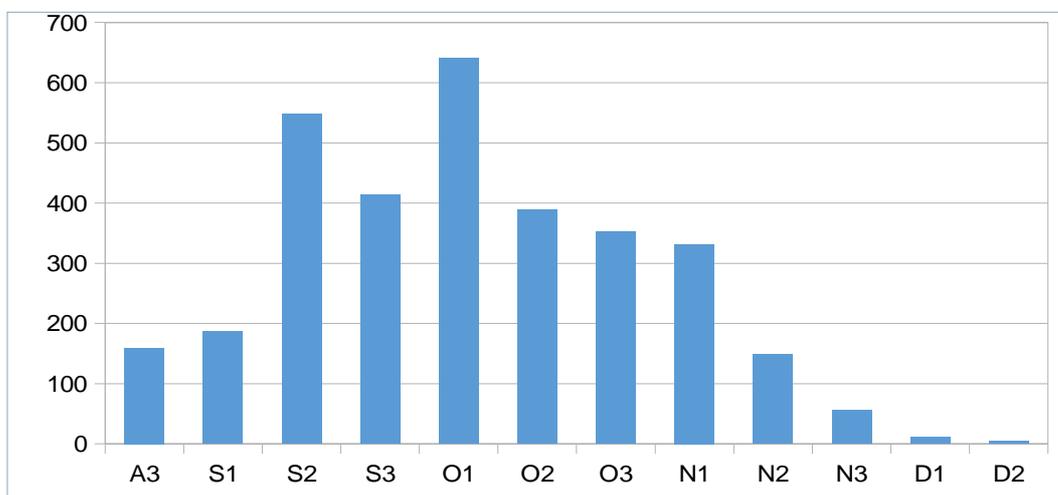


Figure 3 : Cumul des effectifs décadaires moyens d'Edicnèmes criards recensés sur l'ensemble des sites de rassemblement postnuptial suivis en Picardie entre fin août et fin décembre au cours de la période 2004-2019.

Qu'on observe la figure 2 ou la figure 3, il apparaît que les effectifs recensés sont maximaux lors de la première décade d'octobre. De mon point de vue, alors que les chiffres moyens seraient censés mieux représenter la situation habituelle que les maximaux, la première figure relative aux maximaux est autant voire plus représentative de la situation car je pense qu'un certain nombre de comptages partiels viennent abaisser artificiellement les moyennes calculées.

Quoi qu'il en soit, compte tenu de la faiblesse des populations situées au nord de la Picardie, et à moins que des oiseaux n'aient pu rejoindre les sites de rassemblement postnuptiaux picards dans le cadre

d'un mouvement Est-Ouest en provenance de Champagne-Ardenne, je pense qu'on peut attribuer l'augmentation des effectifs comptés sur l'ensemble du réseau de sites entre fin août et la première décade essentiellement à un processus de concentration des oiseaux des environs (jusqu'à quelques dizaines de kilomètres) sur les sites de rassemblement.

La phénologie des stationnements est un peu différente sur le site de Mont d'Originy, dans le nord de l'Aisne, et dans les sites de l'Oise et de la Somme, un peu plus méridionaux et moins continentaux.

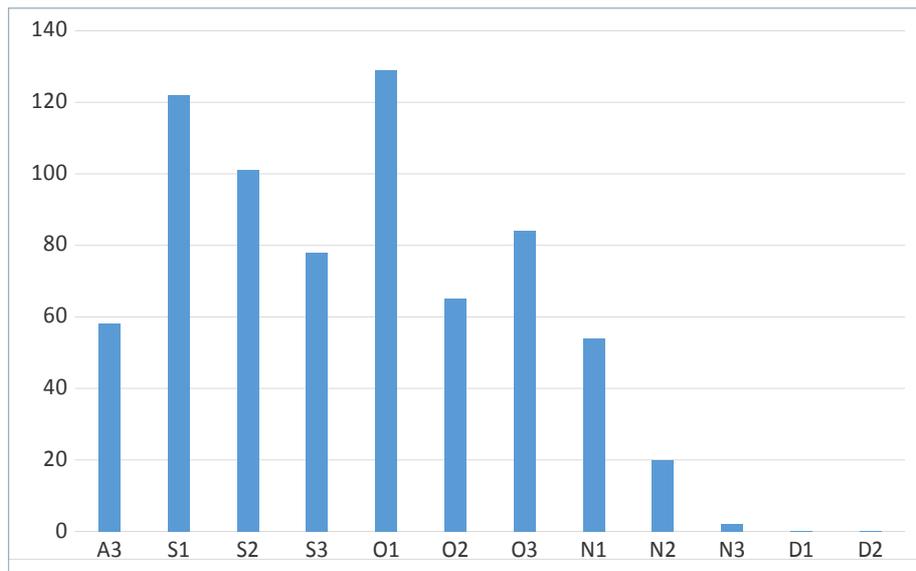


Figure 4 : Effectifs décadaires maximaux d'Œdicnèmes criards comptés entre fin août et fin décembre au cours de la période 2004-2019. sur le site de rassemblement de Mont d'Originy (O2)

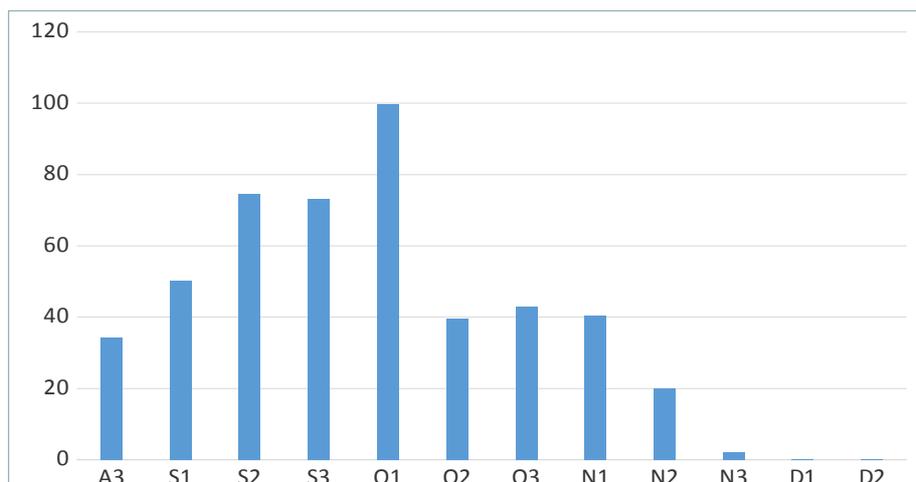


Figure 5 : Effectifs décadaires moyens d'Œdicnèmes criards comptés entre fin août et fin décembre au cours de la période 2004-2019. sur le site de rassemblement de Mont d'Originy (O2)

Sur ce site de Mont d'Originy, les effectifs régressent très nettement dès la seconde décade d'octobre et

on n'a observé aucune présence d'oiseaux au mois de décembre pendant la période.

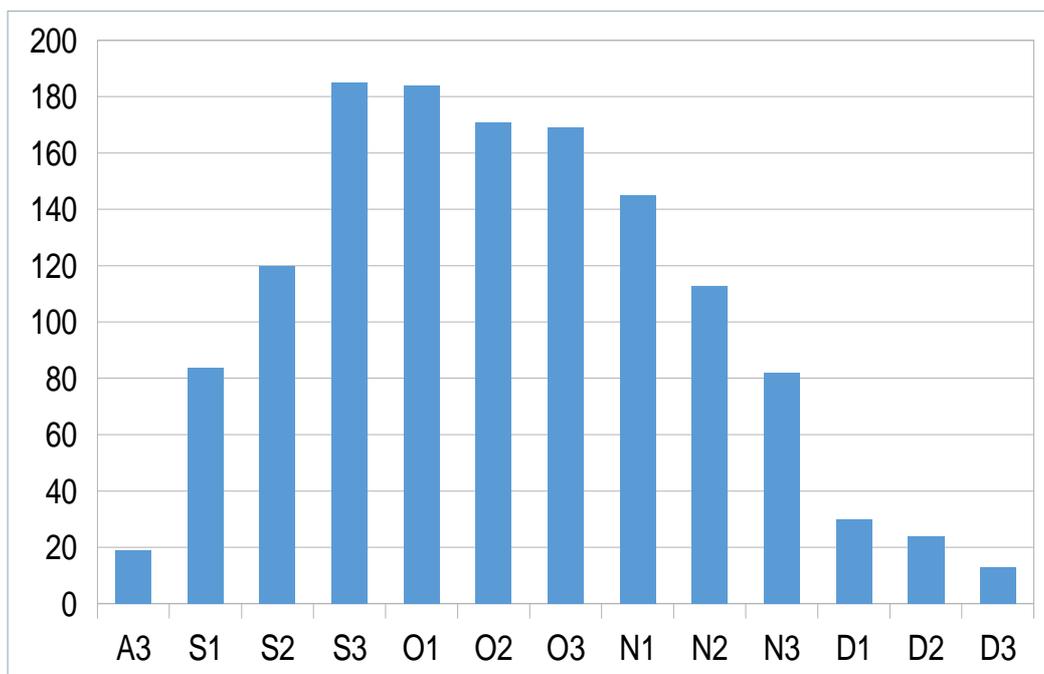


Figure 6 : Effectifs décadaires maximaux d'Edicnemes criards comptés entre fin août et fin décembre au cours de la période 2004-2019 sur le site de rassemblement de **Quesnoy-sur-Airaines (80)**

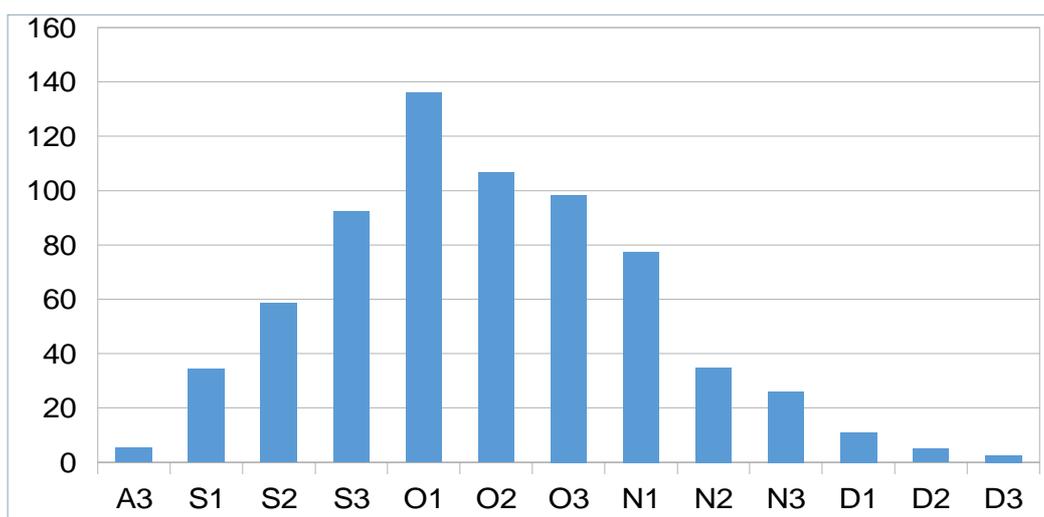


Figure 7 : Effectifs décadaires moyens d'Edicnemes criards comptés entre fin août et fin décembre au cours de la période 2004-2019 sur le site de rassemblement de **Quesnoy-sur-Airaines (80)**

Sur ce site, le plus occidental et le plus océanique des sites de rassemblement suivis, les stationnements restent d'ordinaire importants pendant tout le mois d'octobre et même lors de la première décennie de novembre.

Des présences tardives ont été notées en décembre, avec des oiseaux encore notés lors de la 3ème décennie de décembre, le record de présence tardive ayant été enregistré le 30 décembre 2020 avec encore 11 individus trouvés dans un couvert de crucifères.

2) Tentative de caractérisation des sites de concentration postnuptiale

a) localisation par rapport aux zones de reproduction

Déjà en 2009, GAVORY et COUVREUR signalaient qu'ils observaient une coïncidence entre la localisation des regroupements postnuptiaux et les secteurs où les effectifs nicheurs sont les plus nombreux. Les prospections conduites depuis (cf. figure 1) permettent de confirmer cette coïncidence, même si, en l'absence de recherche systématique des concentrations postnuptiales, il est difficile d'être catégorique sur la permanence de cette corrélation.

Deux contradictions possibles à cette règle sont à rechercher :

- l'existence de regroupements significatifs en dehors de sites à forte densité de nicheurs,
- l'absence avérée de regroupement (qui sera difficile à prouver) dans un ou plusieurs secteurs accueillant d'assez nombreux ou de nombreux reproducteurs : secteur du Ponthieu oriental, au nord de Flixecourt.

Cette absence est déjà pour partie contredite par le petit groupe observé sur la commune de Bettencourt-Saint-Ouen au cours de la seconde décennie d'octobre 2016. Il faudrait vérifier la régularité et l'importance de ce rassemblement par de nouvelles prospections.

Les nouvelles données acquises à l'occasion de la réalisation de ce bilan ont permis par ailleurs de confirmer la régularité de la formation d'un rassemblement postnuptial sur la commune d'Ébouleau ou celle de Goudelancourt-les-Pierrepont, qui la jouxte.

Les seuls secteurs dans lesquels de petits noyaux de reproduction ont été recensés sans que des rassemblements post-nuptiaux aient été repérés se situent désormais dans le département de l'Oise et, au NE de la forêt de Saint-Gobain, dans l'Aisne, même si la concentration de nicheurs des abords orientaux de cette forêt n'est pas très éloignée des rassemblements de Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy ou d'Ébouleau / Goudelancourt-les-Pierrepont.

b) paysages et occupation du sol des sites de concentration et de leurs abords

Dans la mesure où les sites de regroupement connus coïncident avec les secteurs de forte densité de reproducteurs, les paysages dans lesquels les regroupements sont observés présentent les mêmes

caractéristiques générales que celles des secteurs de reproduction : il s'agit de secteurs de cultures de plaine, présentant souvent un léger ou très léger relief et ne se distinguant guère de la plupart des espaces agricoles de plateau de la région. GAVORY et COUVREUR ont montré qu'une écrasante majorité des couples reproducteurs recensés (environ 92 %) étaient trouvés sur des secteurs de la carte géologique présentant des affleurements de la craie blanche du Crétacé supérieur. Ce sont ces mêmes secteurs qui sont fréquentés en automne.

À une autre échelle, celle de la parcelle, on identifie mieux les choix opérés par les oiseaux pour se reposer le jour.

Il s'agit d'une façon générale de parcelles propices à ce que les oiseaux puissent se dissimuler et dans lesquelles la hauteur de la végétation limitée n'est pas une entrave à ce qu'ils puissent s'y déplacer en marchant.

C'est ainsi qu'on peut les retrouver dans les situations suivantes :

- parcelles récoltées, par exemple parcelles de blé déchaumées mais gardant des pailles facilitant le mimétisme des oiseaux,
- parcelles ayant reçu l'implantation de CIPAN (cultures intermédiaires pièges à nitrates) mais encore peu développées ou ne recouvrant pas intégralement le sol (par exemple, du fait de trouées de sol nu),
- parcelles en friche présentant un couvert herbacé assez continu mais bas.

Enfin, il s'avère que la majorité des sites de concentration postnuptiale repérés présentent un autre point commun : ils se situent à proximité rapprochée de villages ou de bâtis isolés.



Photo 5 : De nombreux rassemblements sont observés dans des parcelles agricoles contiguës à des bâtiments agricoles ou des maisons d'habitation. © Bertrand SEIGNEZ

James JEAN BAPTISTE (comm. pers.) rapporte que des observations analogues sont effectuées en Normandie où les trois rassemblements traditionnels observés se situent tous dans une parcelle agricole attenante à un corps de ferme ou à une maison d'habitation. Le choix de cette proximité d'avec des zones artificialisées occupées par l'Homme s'expliquerait par le fait que ces espaces sont en général moins chassés, voire mis de fait en réserve de chasse.

3) Sensibilité des sites de concentration postnuptiale

a) sensibilité vis à vis de la chasse et d'autres sources de dérangement

Si j'ai observé à quelques reprises un oiseau présentant une patte pendante et recueilli le témoignage d'un chasseur m'ayant relaté avoir déjà vu un de ses « collègues » tuer un Œdicnème, il ne semble pas que la chasse opère sur ces oiseaux des prélèvements significatifs - lesquels seraient illicites - : les tirs ne sont probablement pas une source de mortalité importante.

En revanche, la question du dérangement opéré par la chasse sur les oiseaux en période postnuptiale pourrait expliquer la localisation et l'importance des regroupements observés mais ceux-ci s'organisent avant l'ouverture, comme j'ai déjà pu l'observer. Cette « organisation » des sites de concentration avant l'ouverture de la chasse ne prouve pas pour autant que celle-ci n'ait pas d'incidence sur leur sélection, les oiseaux pouvant garder la mémoire de sites antérieurement utilisés pour la tranquillité relative qu'ils offrent tout au long de la période de rassemblement postnuptiale.

L'ouverture de la chasse ne provoque pas la désertion de tous les sites utilisés comme secteurs de rassemblement postnuptial. En revanche, avec l'avancement de la saison automnale, nous avons remarqué – sans pouvoir le quantifier précisément – une nette tendance à l'augmentation des distances d'envol des oiseaux, avec, en particulier des envois lors de la sortie de l'un d'entre nous du véhicule alors qu'aucun oiseau ne s'envolait en pareilles conditions en début de saison, avant l'ouverture de la chasse. Il semble donc que celle-ci éveille la susceptibilité des oiseaux et diminue leur confiance.

Lors de divers recensements ayant provoqué involontairement ou délibérément des envois, j'ai observé à plusieurs reprises que les oiseaux s'envolaient vers des espaces de repli, utilisés de façon récurrente comme espaces refuge. A plusieurs reprises, ces espaces refuge se sont révélés être de vastes parcelles de semis de blé, encore peu

développés, dans lesquels les oiseaux étaient assez mal dissimulés mais qui présentaient peut-être l'avantage d'être situés à distance de chemins ou routes régulièrement parcourus. J'ai noté aussi plusieurs fois qu'une partie des oiseaux dérangés revenaient vers leur site de décollage et s'approchaient parfois de moi d'assez près.

Même si nous n'avons pas pu le vérifier, il est vraisemblable qu'une qualité majeure, voire déterminante, des sites accueillant des rassemblements postnuptiaux d'Œdicnèmes soit liée à la façon dont se déroule la pratique de la chasse sur les territoires concernés, en maintenant à tout moment des espaces de tranquillité servant de refuges, quitte à ce que ces espaces puissent changer dans le temps. Comme évoqué ci-dessus, la recherche d'une limitation de l'exposition aux dérangements liés à la chasse pourrait expliquer la proximité fréquente des rassemblements des zones habitées.

b) sensibilité vis à vis des parcs éoliens

Il est en général difficile d'apprécier la mortalité générée par les éoliennes. Cette difficulté vaut pour les Œdicnèmes criards. Des oiseaux sont-ils percutés par les pales des éoliennes à l'occasion de leurs déplacements crépusculaires ou nocturnes ? Nous ne sommes pas capables de répondre à cette question

En revanche, j'ai pu constater à divers reprises, et tout particulièrement en 2015, la tolérance forte des groupes d'Œdicnèmes à la proximité d'éoliennes. Les 6 et 11 novembre, les oiseaux sont rassemblés dans une parcelle en friche située entre deux éoliennes distantes d'environ 400 mètres, de telle sorte que l'ensemble des oiseaux sont à moins de 200 mètres des éoliennes. Certains individus sont même à une centaine de mètres maximum de l'une d'elles.

Cette tolérance des Œdicnèmes vis à vis des éoliennes en période de reproduction est connue. Elle est confirmée ici pour un rassemblement postnuptial dépassant la centaine d'oiseaux. Mais il faut rester vigilant sur cette question car de nouveaux modèles d'éoliennes sont en cours d'installation et présentent des rotors nettement plus grands, conduisant à ce que l'extrémité des pales se rapproche davantage du sol lors de leur rotation, avec, possiblement, un risque accru de collision et a minima de gêne pour les Œdicnèmes (et d'autres espèces). Le « repowering » de parcs éoliens déjà installés pourrait donc constituer une menace pour les Œdicnèmes.

Conclusion et perspectives

L'importance et la régularité des rassemblements postnuptiaux d'Œdicnèmes criards semblent n'avoir été attestées que récemment en Picardie et le présent article – qui fait suite à une communication orale réalisée en 2015 - est le premier bilan produit spécifiquement sur cette question en Picardie, après la mise en évidence de l'existence de ces rassemblements réalisée par GAVORY et COUVREUR (2009) sur la base de l'enquête réalisée en 2004-2005.

Jusqu'à preuve du contraire, ces rassemblements, qui concernent à l'échelle de la Picardie un minimum de 500 individus environ et probablement davantage, concerneraient avant tout, voire exclusivement, la population reproductrice locale, comme tend à le montrer la coïncidence spatiale entre les rassemblements connus et les secteurs à forte densité de nicheurs.

Il semble que les Œdicnèmes puissent s'accommoder assez bien de la chasse en plaine, dans les conditions de sa pratique dans les secteurs de rassemblement utilisés mais ce sont peut-être aussi, en revanche, les dérangements générés par l'activité cynégétique qui contribuent à concentrer les oiseaux dans des secteurs moins perturbés.

Ceci dit, la localisation de ces rassemblements pourrait être également conditionnée par d'autres facteurs et, en premier lieu par l'abondance de la nourriture dans le périmètre utilisé pour l'alimentation nocturne des oiseaux. Tester cette hypothèse est plus que difficile :

- les secteurs exploités pour l'alimentation, essentiellement nocturne, ne sont pas connus et seront très difficiles à cerner : il faudrait peut-être tenter l'emploi de dispositifs à amplification de la lumière pour des observations nocturnes,

- identifier ce que les oiseaux y mangent semble extrêmement ardu.

Un fait semble se dessiner et c'est une bonne nouvelle : les rassemblements postnuptiaux d'Œdicnèmes tolèrent bien la proximité de certains types de parcs éoliens mais il conviendrait aussi de vérifier que ces parcs n'occasionnent pas de mortalité lors des déplacements crépusculaires ou nocturnes des Œdicnèmes.

Il nous reste aussi probablement à découvrir quelques sites de rassemblements post-nuptiaux et à examiner les relations pouvant exister entre certains de ces rassemblements. Par exemple, qu'en est-il des échanges d'oiseaux entre les sites de rassemblement de Croissy-sur-Celle (60) et de Beaudéduit (60) situés à quelques 7 ou 8 km l'un de l'autre ? Peut-on cumuler les effectifs de ces deux sites pour apprécier l'importance cumulée des stationnements postnuptiaux ? Des comptages simultanés sur ces deux sites seront nécessaires

pour l'apprécier d'autant que nous n'avons pas même la preuve à ce stade que des rassemblements importants aient été observés sur ces sites les mêmes années.

Enfin, chez nos voisins du Nord-Pas-de-Calais (LEGROUX N. 2019), l'Œdicnème est une espèce dont la rareté (2 à 5 couples nicheurs comptabilisés pour la période 2009-2015) ne permet pas d'observer d'importants rassemblements postnuptiaux.

Toutefois les données obtenues récemment au sud d'Arras (avec un minimum de 30 oiseaux le 16 septembre 2017, au moins 27 individus les 10 et 14 septembre 2018... Bruno TAILLEZ, comm.pers.) témoignent de ce que le comportement grégaire automnal se manifeste également au sein des faibles populations. Elles mettent aussi en perspective une possible source d'approvisionnement de certains rassemblements postnuptiaux picards si des mouvements d'oiseaux vers le sud de faible ampleur se produisent lors qu'ils abandonnent leurs premiers sites de concentration post-nuptiale. Seul le baguage d'oiseaux ou leur équipement avec des émetteurs permettrait de s'assurer de pareils déplacements.

Bibliographie :

- MALVAUD F. (1996). L'Œdicnème criard en France. Résultats d'une enquête nationale (1980-1993). Importance et distribution des populations, biologie, exigences écologiques et conservation de l'espèce. Groupe Ornithologique Normand. 140 p.
- GAVORY L. et COUVREUR B. (2009). L'Œdicnème criard *Burhinus œdicnemus* en Picardie en 2004/2005 : effectifs et répartition des couples nicheurs et des stationnements postnuptiaux, analyse. Statut de l'œdicnème criard *Burhinus œdicnemus* en Picardie : Eléments préliminaires pour la conservation de l'espèce en Picardie. Picardie Nature. 5-17
- DANESIN, A. (2013). Enquête sur l'Œdicnème criard (2013). Fédération des chasseurs de la Somme. 5 p + annexes.
- BARNAGAUD J-Y, CAUPENNE M, CHAPALAIN A., CHAPALAIN C. (2015). Œdicnème criard in ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.
- LEGROUX N. (2019). Œdicnème criard *Burhinus œdicnemus*, in BEAUDOIN C., BOUTROUILLE C., CAMBERLEIN P., GODIN J., LUCZAK C., PISCHIUTTA R. & SUEUR F. (coord.) (2019) – Les oiseaux nicheurs du Nord et du Pas-de-Calais. Biotope, Mèze : 166-167

Remerciements :

Mes remerciements vont tout d'abord aux naturalistes bénévoles sans lesquels la distribution et l'importance des rassemblements nationaux d'Œdicnèmes criards n'auraient pas pu être appréciées aussi précisément.

Merci également aux techniciens des fédérations départementales des chasseurs de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne et à Jérôme MÉRY pour les données communiquées qui sont venues conforter nos appréciations en apportant quelques données complémentaires bien intéressantes sur des sites déjà connus ou offrir des pistes supplémentaires d'investigation et de suivi.

Merci à James JEAN BAPTISTE du Groupe Ornithologique Normand pour les informations communiquées sur les rassemblements postnuptiaux de l'espèce en Normandie et à Bruno TAILLEZ du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas-de-Calais sur celles relatives au rassemblement noté dans la périphérie d'Arras (62).

Merci à Benoît DANTEN, Bernhard PUSCH, Bertrand SEIGNEZ et Bruno TAILLEZ pour la mise à disposition de clichés.

Merci également à Thomas HERMANT pour la production de la carte des rassemblements postnuptiaux et à Claire VANTROYS pour son implication précieuse dans la mise en forme de la revue.



Photo 6 : Œdicnème criard. © Bruno TAILLEZ

Thierry RIGAUX
rigaux.th@gmail.com
11 rue d'Armor
80090 AMIENS
Mobile : 06 73 30 62 46

Le Héron garde-bœufs : une espèce en pleine progression en Picardie. Mise au point après les dénombrements de la mi-janvier 2021

Par Thierry RIGAUX



Photo 1 : Rassemblement de Hérons garde-bœufs en dortoirs. © Éric NIANANE

Différentes publications récentes ont souligné le caractère très évolutif du statut du Héron garde-bœufs dans les Hauts-de-France (GODIN, 2019 pour le Nord-Pas-de-Calais ; RIGAUX & CARRUETTE, 2013 pour la Picardie) tandis que cette évolution est également décrite à l'échelle de la France métropolitaine par CAUPENNE (2015).

Les périodes ou années d'observation les plus récentes traitées par ces publications sont respectivement 2013-2015, 2011 et 2013 et malgré ces dates relativement proches, les dernières observations de Hérons garde-bœufs réalisées en Picardie révèlent une évolution particulièrement marquée de l'abondance de cette espèce sur le territoire régional qui a motivé la production de cette note.

Des effectifs records recensés lors de l'automne 2020 et de la mi-janvier 2021

Le tableau suivant rend compte des effectifs maximaux de Hérons garde-bœufs dénombrés au cours du mois d'octobre 2020 ou début novembre 2020 sur l'ensemble des dortoirs connus de plaine maritime picarde, et donc aussi, dans l'état actuel de

nos connaissances, de Picardie.

En considérant que les oiseaux ne sont pas passés massivement d'un dortoir à un autre – ce qui nous paraît une hypothèse raisonnable au vu de la quasi synchronisation des dénombrements sur les dortoirs

Localisation du dortoir	Date de dénombrement	Effectif compté	Auteurs des dénombrements
Nampont (80)	23 octobre 2020	303	Thierry RIGAUX
Parc ornithologique du Marquenterre (80)	3 novembre 2020	7	Philippe Carruette
Noyelles-sur-mer (80)	24 octobre 2020	34	François MÉRANGER, Rodolphe BEN MOUHOUB, Thierry RIGAUX
Cahon (80)	25 octobre 2020	95	Thierry Rigaux
Brutelles (80)	26 octobre 2020 (matin)	250	Thierry RIGAUX
Total		689	



Photo 1 : Héron garde-bœufs transi par le froid.
© Éric NIANANE

les plus importants -, c'est donc un effectif cumulé proche de 700 oiseaux que nous avons recensé sur les 5 dortoirs suivis en octobre/novembre 2020.

Une telle abondance est totalement inédite en Picardie mais s'inscrit dans une progression plus ancienne, fortement contrôlée toutefois par les vagues de froid hivernales qui, dès lors qu'elles sont sévères et un tant soi peu prolongées, provoquent un effondrement des effectifs, que celui-ci soit dû à une mortalité intense ou à des mouvements de fuite (RIGAUX & CARRUETTE, 2013).

Malgré une période de froid relatif entre la fin décembre 2020 et la mi-janvier 2021 cette abondance remarquable a été à nouveau constatée à la mi-janvier avec les résultats suivants :

Localisation du dortoir	Effectif compté	Auteurs des dénombrements
Nampont (80)	38	Thierry RIGAUX
Vercourt (80)	46	Benjamin BLONDEL / Thierry RIGAUX
Arry (80)	4	Alexander HILEY
Parc ornithologique du Marquenterre (80)	14	Philippe CARRUETTE
Marais communal du Crotoy (80)	45	Olivier HERNANDEZ / Philippe THIÉRY
Noyelles-sur-mer (80)	85	Thierry RIGAUX
Cahon (80)	109	Thierry RIGAUX
Brutelles (80)	169	Antoine REBOUL
Total	510	

Une abondance hivernale en forte progression au cours de la période 1996-2021, avec une évolution récente marquée depuis 2015 ou 2016

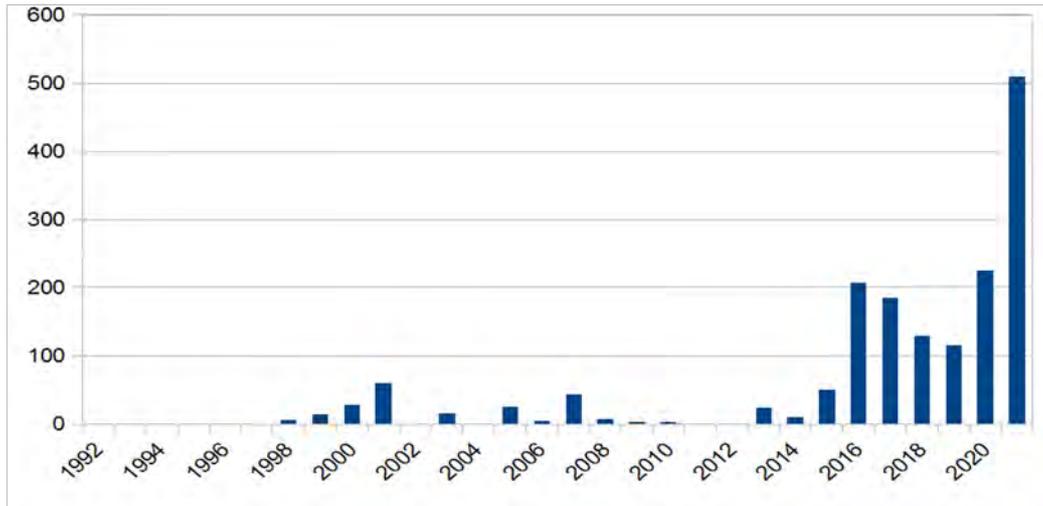


Figure 1 : Évolution des effectifs de Hérons garde-bœufs comptés à la mi-janvier en Picardie (plaine maritime de la Somme) au cours de la période 1996-2021

L'évolution des effectifs comptés à la mi-janvier montre à la fois une forte tendance à la progression, surtout manifeste à compter des années 2015 et 2016, mais aussi des fluctuations interannuelles

fortement corrélées à la sévérité des conditions hivernales intervenues avant la date du recensement (par exemple nullité de l'effectif en 2002 versus un effectif assez important en 2001, 2008 versus 2007).

Une évolution concomitante positive de la population reproductrice

RIGAUX et CARRUETTE (2013) ont déjà commencé à mettre en lumière qu'il y avait une certaine corrélation entre les effectifs comptés à la mi-janvier (qui peuvent donner une indication de la survie hivernale même si une mortalité peut intervenir dans la suite de l'hiver) et les effectifs nicheurs observés au parc ornithologique du Marquenterre, avec un maximum de 26 couples reproducteurs en 2007 après le recensement de 43 individus à la mi-janvier, qui constituait le deuxième effectif hivernal le plus élevé après celui de 2001 pour la période 1992-2011.

Depuis la fin de cette période, la reproduction a pu être montrée sur d'autres sites où des comptages aussi réguliers que possibles ont été effectués, malgré la difficulté fréquente de l'exercice : sites de reproduction parfois inaccessibles, ou, dans le meilleur des cas, nidification tardive dans des frondaisons fournies rendant la détection des nids et leur occupation difficiles.

Malgré ces difficultés, l'évolution de la population reproductrice entre 1992 et 2020 peut être présentée comme suit :

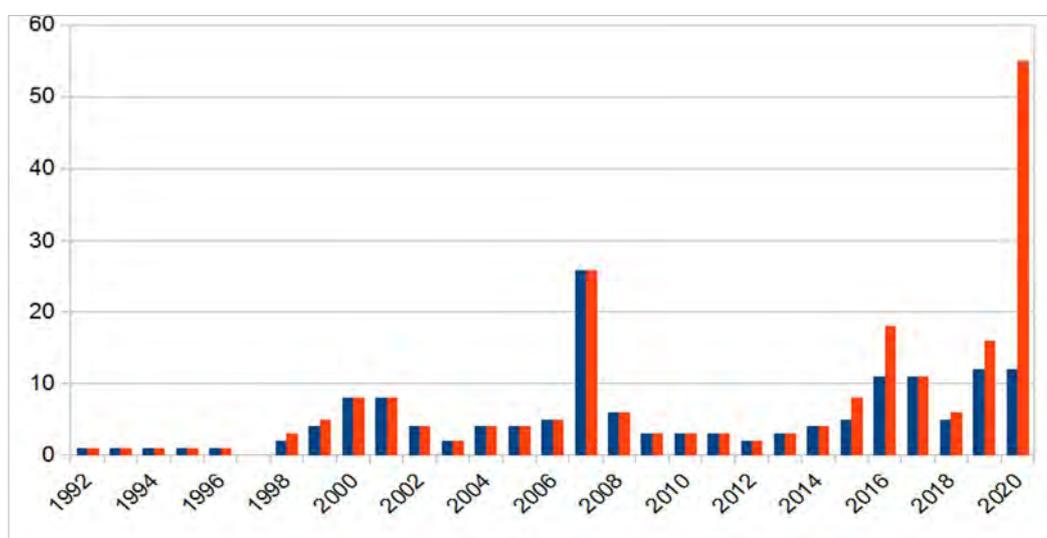


Figure 2 : Évolution des effectifs comptés du nombre minimal de couples nicheurs de Hérons garde-bœufs recensés en plaine maritime picarde (80).

En bleu, effectifs minimaux recensés au parc ornithologique du Marquenterre.

En rouge effectifs cumulés minimaux en plaine maritime ; il est vraisemblable que l'accroissement des effectifs hors parc du Marquenterre soit passé en bonne partie inaperçu en 2019, voire en 2018, en particulier sur le site de Noyelles/mer.

Les effectifs globaux de la plaine maritime picarde ne se distinguent bien de ceux du parc ornithologique qu'à compter de 2015 avec un essor (modéré) de la population nicheuse sur le site de Boismont mais surtout en 2020, année pour laquelle les tailles des colonies établies à Noyelles-sur-mer et à Nampont ont pu être appréciées.

En 2020, l'effectif reproducteur, d'un minimum de 55 couples, aurait pu atteindre environ 80 couples, des

difficultés de distinction entre Aigrettes garzettes *Egretta garzetta* et Hérons garde-bœufs sur les images acquises sur les sites de Nampont et Boismont ayant conduit à faire preuve de prudence dans l'évaluation de la taille de la population reproductrice.

Le graphique ci-dessous permet d'apprécier comment, sur l'ensemble de période 1992-2021, les effectifs nicheurs et de la mi-janvier ont évolué.

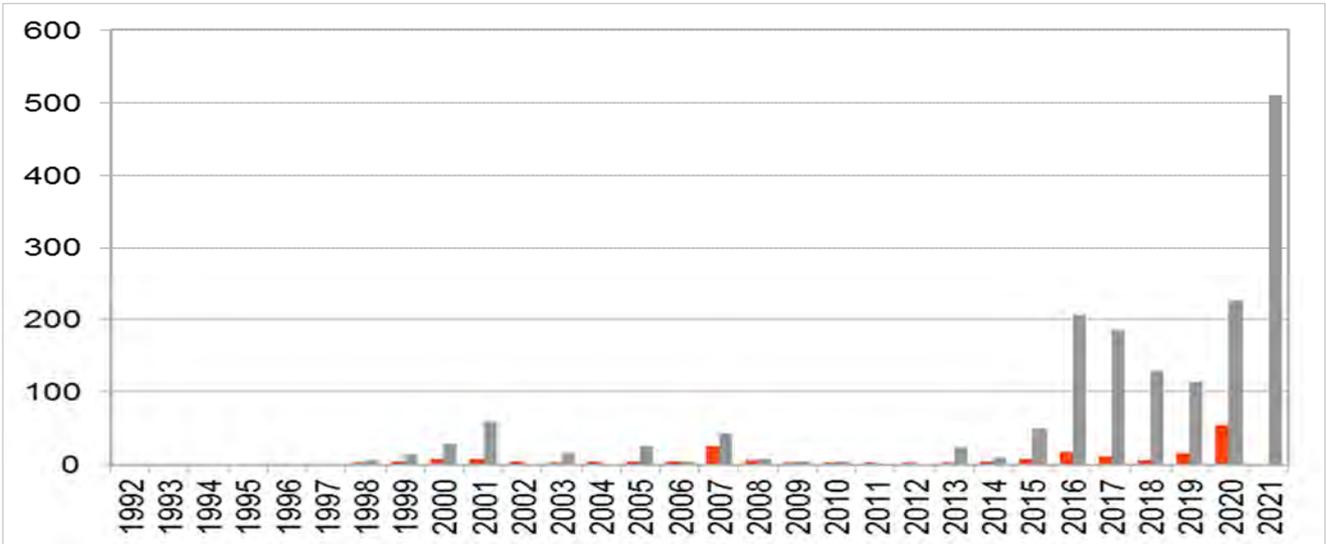


Figure 3 : Évolution au cours de la période 1992-2021 des effectifs hivernants comptés à la mi-janvier (colonnes grises) et des effectifs reproducteurs recensés en nombre de couples (colonnes rouges).

Des données précédentes, on peut tirer le graphique suivant :

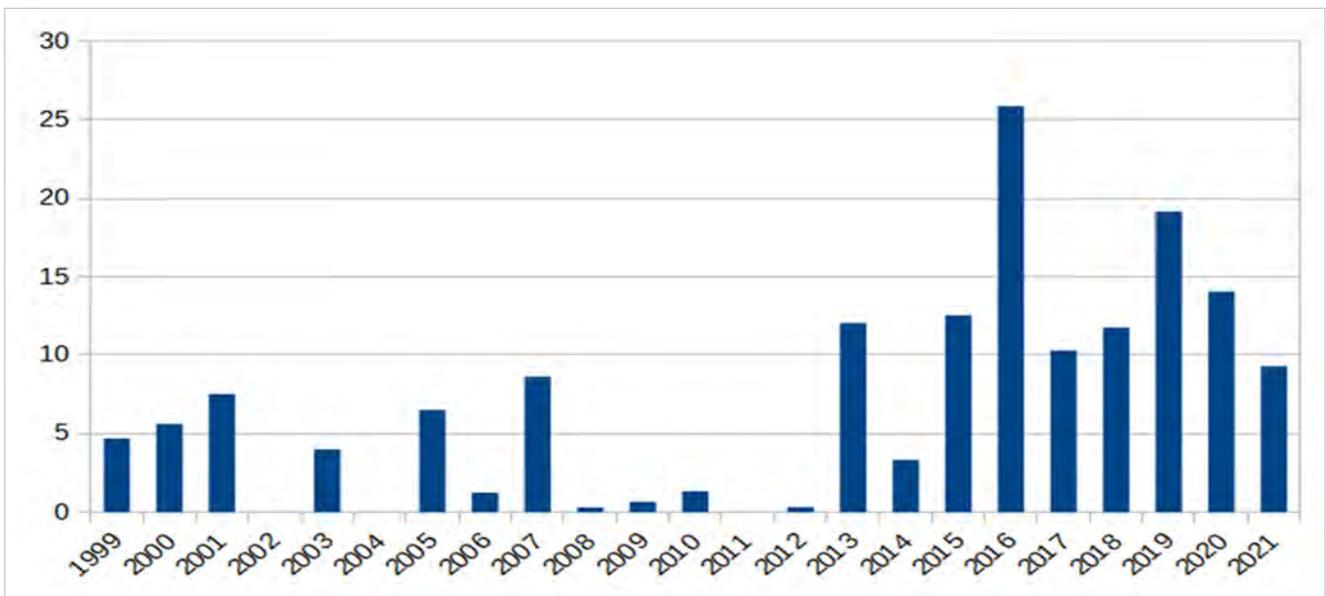


Figure 4 : Évolution du rapport entre l'effectif hivernant de l'année n (en individus) et l'effectif reproducteur de l'année n-1 (en nombre de couples).

Cette figure met en évidence une tendance à l'augmentation très significative de ce ratio au cours de la période 1999-2021, si l'on compare les valeurs des deux groupes d'années 1999-2012 et 2013-2021

(avec des ratios moyens respectifs de 2,9 et 13,1 individus comptés à la mi-janvier pour un couple reproducteur recensé "p-valeur de ~0.001")

L'augmentation du ratio observé est intéressante mais délicate à interpréter car elle peut résulter de différents facteurs susceptibles de se cumuler ou de se contrarier :

- la réussite de la reproduction (nombre de jeunes à l'envol par couple reproducteur),
- la survie des jeunes après l'envol et des adultes entre la saison de reproduction et la mi-janvier,
- le niveau de sédentarité des populations reproductrices qui peuvent quitter le territoire de la plaine maritime dans des proportions variables,
- le nombre des oiseaux présents en période de reproduction mais non nicheurs et donc non recensé parmi les couples considérés comme reproducteurs,
- l'immigration éventuelle d'oiseaux venus de contrées périphériques et en particulier plus nordiques.

Malgré ces difficultés d'interprétation, l'évolution de ce ratio apparaît constituer un indicateur de la population intéressant à suivre dans ce contexte extrêmement évolutif, sans doute largement imputable aux changements climatiques en cours.

Notons que le statut de cette espèce est extrêmement évolutif dans les Hauts-de-France bien au-delà de la fraction samarienne de la plaine maritime picarde :

- son abondance augmente considérablement dans le Nord-Pas-de-Calais avec des observations de plus en

plus fréquentes et des tailles de groupe de plus en plus importantes, et ceci tout au long de l'année (CAMBERLEIN, comm. pers.). Une colonie de reproduction s'est installée au Romelaere à Saint-Omer-Nieurlet avec une première réussite de la reproduction en 2012 (THELLIER, comm. pers.). Selon cette même source, cette première reproduction dans le marais audomarois est restée sans suite pendant quelques années avant qu'elle ne se développe, la population reproductrice ayant atteint 21 couples en 2021, lesquels ont donné 58 jeunes. Cette croissance se traduit aussi dans l'importance des stationnements post-nuptiaux, avec un maximum recensé de 223 individus au dortoir le 26 août 2020. D'autres données montrent que l'essor du Hérons garde-boeufs dans le Nord-Pas-de-Calais ne se limitent pas à se secteur.

- elle est notée désormais à distance du littoral aussi bien en période de reproduction (petit groupe noté à Tincourt-Boucly à l'Est de Péronne (80) ; obs. pers.) qu'en hiver en vallée de l'Oise : une vingtaine d'individus à Pontpoint (60) les 18 et 30 décembre 2020 (Pascal MALIGNAT), 2 individus notés le 31 janvier 2020 à Vendeuil (02) ...

Et l'essor de l'espèce est considérable en Normandie (CHARTIER, comm. pers.). Alors que les premières nidifications ne sont intervenues qu'en 2007 (CHARTIER, 2007) et que guère plus de 100 couples nichaient en Normandie exclusivement dans la Manche et le Calvados en 2014 (CHARTIER, 2017), ce sont aujourd'hui près de 1000 couples qui nichent sur l'ensemble de la région (CHARTIER, en préparation).



Photo 3 : Hérons garde bœufs *Bubulcus ibis* © Bertrand SEIGNEZ

En 2018/2019 (CHARTIER & DUFOUR, 2019), puis 2019/2020 (CHARTIER, 2020), des décomptes d'opérations concertées mensuelles (octobre à mars) ont été organisés à partir des 22 dortoirs connus sur le PNR des marais du Cotentin et du Bessin : un maximum de 1849 individus y ont été dénombrés en décembre 2019, avec un minimum de 1216 en octobre 2019 et encore 1274 en mars 2020. L'hivernage en 2020 - 2021 dépasse les 5000 individus sur l'ensemble de la Normandie (CHARTIER, en préparation).

D'exceptionnel encore pendant les années 80 - sa première mention en Picardie datant du 24 juin 1980 -, le Héron garde-bœufs ne s'est reproduit pour la première fois dans les Hauts-de-France qu'en 1992. À peine trente ans plus tard, en janvier 2021, il est devenu l'espèce d'ardéidés la plus abondante en plaine maritime picarde. Cette évolution n'est pas terminée et nous pouvons nous attendre à ce que le statut de cette espèce évolue encore fortement dans les décennies à venir avec un renforcement des populations littorales et une implantation progressive dans l'intérieur des terres.

Remerciements

Je remercie tous les contributeurs réguliers ou plus occasionnels aux décomptes des oiseaux aux dortoirs de la plaine maritime picarde, qui permettent d'appréhender la taille de la population présente, à savoir : Rodolphe BENMOUHOUB, Benjamin BLONDEL, Philippe CARRUETTE, Michaël GUERVILLE, Olivier HERNANDEZ, Alexander HILEY, François MÉRANGER, Antoine REBOUL ou qui ont fourni des informations intéressantes sur des stationnements diurnes : Jérôme MOUTON.

Merci à Alain CHARTIER pour les informations extrêmement précieuses fournies sur la situation du Héron garde-bœufs en Normandie. Merci à Pierre CAMBERLEIN et Pierre THUILLIER pour les informations communiquées sur la situation dans le Nord-Pas-de-Calais, et en particulier le marais audomarois.

Merci à Clémence LAMPE pour la production du test statistique.

Merci à Éric NIANANE et Bertrand SEIGNEZ pour la mise à disposition de clichés.

Merci enfin à Claire VANTROYS pour le travail bénévole de mise en forme de cet article.

Références bibliographiques :

- CAUPENNE M. (2015) – Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*) in ISSA N. & MULLER Y. (coord.), 2015. Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.
- CHARTIER A., JACOB C. & RANVIER G. (2007) - Premières nidifications du Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*) en Normandie. *Le Cormoran*, 15 : 221-225.
- CHARTIER A. (2017) – Enquête nationale des hérons coloniaux en Normandie en 2014. *Le Cormoran*, 21(86) : 89-96.
- CHARTIER A. & DUFOUR M. (2019) - Recensement des dortoirs de Grande aigrette *Ardea alba*, Aigrette garzette *Egretta garzetta*, Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* et autres grands échassiers sur le territoire du PNR des marais du Cotentin et du Bessin durant l'hiver 2018/2019. GONm. 19 p.
- CHARTIER A. (2020). Recensement des dortoirs de Grande aigrette *Ardea alba*, Aigrette garzette *Egretta garzetta*, Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* et autres grands échassiers sur le territoire du PNR des marais du Cotentin et du Bessin durant l'hiver 2019/2020. PNR MCB. GONm. 62 p.
- GODIN J, (2019) – Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*) in BEAUDOIN C., BOUTROUILLE C., CAMBERLEIN P., GODIN J., LUCZAK C., PISCHIUTTA R. & SUEUR F. (coord.), 2019 – Les oiseaux nicheurs du Nord et du Pas-de-Calais. Biotope, Mèez : 108-109.
- RIGAUX T. & CARRUETTE P. (2013) – Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*) in COMMECY X. (COORD.), BAVREL D., MATHOT W., RIGAUX T. & ROUSSEAU C., 2013. Les oiseaux de Picardie. Historique, statuts et tendances. *L'Avocette* 37 (1) : 93-94.

Thierry RIGAUX
rigaux.th@gmail.com
11 rue d'Armor
80090 AMIENS
Mobile : 06 73 30 62 46

• Recommandations aux auteurs

Les manuscrits assortis des illustrations, graphiques et photographies sont soumis à un comité de lecture avant publication, ils sont à adresser au rédacteur en chef Xavier COMMECY par courrier électronique en fichier attaché.

Le manuscrit suivra autant que possible le plan suivant :

- introduction situant le sujet et posant le problème ou la question,
- matériel et méthodes,
- résultats, discussion, conclusion.

Il comprendra : le titre complet indiquant la localisation du site d'étude, une proposition de titre courant, les noms du ou des auteurs avec les prénoms en toutes lettres, l'adresse complète (postale et courriel), ou les différentes adresses si nécessaire.

Tout article sera accompagné d'un résumé en français d'une dizaine de lignes au maximum, de mots-clés et, si possible, de la traduction en anglais du titre, des mots-clés et du résumé.

Les textes en version informatique seront rédigés sous un logiciel de traitement de texte et présentés de la manière la plus simple possible, sans mise en page.

Les titres et sous-titres seront en caractères gras mais le reste du texte sera en Arial d'un corps de 10 points avec un alignement à gauche sans enrichissement des caractères (gras, souligné, etc). Les paragraphes seront marqués par deux retours chariots. Les noms scientifiques seront en italiques.

Par convention, les noms scientifiques de genre et d'espèce sont accordés au masculin. Les noms d'espèce s'écrivent en minuscules sauf pour la première lettre du nom de genre. Les noms vernaculaires peuvent être utilisés si un rappel de l'équivalence du nom scientifique est fait à la première mention du nom vernaculaire. Les noms de genre, famille, ordre, classe et embranchement prennent une majuscule sauf s'ils sont employés comme nom générique de plantes ou d'animaux.

Les illustrations (graphiques, cartes, tableaux, photos, dessins, croquis) devront répondre aux critères de qualité détaillés ci-dessous. Ils seront numérotés, signalés dans le texte par leur titre et leur légende en caractères de couleur et fournis à part, dans le format suivant :

- les figures (courbes, diagrammes) dans un fichier au format tableur avec la feuille de données ;
- les tableaux au format tableur ;
- les dessins et croquis à une résolution de 300 dpi et au format .jpeg ;
- les photos numériques en taille 10x15 cm, à une résolution de 300 dpi et au format .jpeg ;
- les versions numérisées des documents, de taille 24x36 mm en 2700 dpi et au format .jpeg ;
- chaque illustration sera accompagnée d'une légende avec, si possible, sa traduction en anglais ;
- on veillera à ce que la taille de chaque illustration soit compatible avec le format A4 vertical de la revue, en restant lisible.

Les références bibliographiques seront regroupées en fin d'article et rangées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Elles doivent toutes être citées dans le texte sous la forme : nom de l'auteur (en petites majuscules) suivi d'une virgule puis de l'année de publication, le tout entre parenthèses (AUTEUR, année de publication). S'il y a deux auteurs, ils sont tous les deux cités, s'il y en a plus, seul le premier est cité suivi de « *et al.* ».

Les références bibliographiques doivent mentionner au minimum :

- **Livre** : auteur(s), année, titre. Éditeur. Ville d'édition. Nombre de pages.

Exemple : DUBOIS P. J., YESOU P. MARÉCHAL. P. & OLIOSO G., 2000. Inventaire des oiseaux de France. Nathan, Paris. 400 p.

- **Article** : auteur(s), année, titre. Titre de la revue, volume. Tome, pages.

Exemple : KERAUTRET L., 1991, Une liste rouge des Amphibiens et des Reptiles pour le Nord - Pas-de-Calais, Le Héron, 24(1) : 46-47.

- **Rapport d'études** : auteur(s), année, titre. structure(s) maître(s) d'ouvrage, structure(s) maître(s) d'œuvre, nombre de pages.

Exemple : DELCOURTE M., FARDOUX P., HÉLIN Ch., 1996. Statut de l'Engoulement d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) dans les forêts domaniales du Parc naturel régional de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut : la forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers et la forêt de Marchiennes. Mémoire de stage de Maîtrise de Biologie des Populations et des Écosystèmes, Office National des Forêts et Université des Sciences et Technologies de Lille. 38 p + annexes.

- **Sites Internet** (limités aux sites des institutions officielles, des universités, des musées, des scientifiques, etc.) : auteur(s), année de publication, titre de la page, adresse complète de la page, date de consultation ;

Exemple : FRANÇOIS R., 2004. Engoulement potentiel en forêt de Compiègne.

<http://fr.groups.yahoo.com/group/obspicardie/message/5926> [consulté le 19/02/08].

Le texte sera relu par les membres du comité de relecture permanent et éventuellement par des membres des programmes concernés par la publication. Le texte sera ensuite retourné à l'auteur (ou au 1^{er} auteur) par le rédacteur en chef de la publication si des modifications sont proposées. Après acceptation de la version révisée par l'auteur et le comité de lecture, l'article sera mis en page et publié.

Un tiré-à-part en version informatique au format PDF pourra être adressé à chaque auteur qui le souhaite.

L'envoi d'un article à la rédaction de l'Avocette suppose que l'(es) auteur(s) a (ont) pris connaissance des recommandations et qu'il(s) les accepte(nt).